

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 12 août 2025 / 18 safar 1447 - N° 3889 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz



HOMMAGE DE MOHAMED SIAD
À CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

**Un homme d'engagement,
de vérité et de valeurs**

Par Abed Meghit

P. 24

CONSEIL DE SÉCURITÉ

**L'Algérie appelle à la
création d'un mécanisme
onusien dédié à la
sécurité maritime**

P. 24

ACHEMINEMENT DE LA VALISE DIPLOMATIQUE

L'Algérie rejette fermement la procédure du MAE français



L'Algérie "est au regret de rejeter fermement" la procédure temporaire proposée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, a-t-on appris de source informée. P. 4

**HAINE ET STIGMATISATION
Khadija Aoudia défie Bruno
Retailleau devant la justice**

Par Abed Meghit

P. 4

P M E

**Un soutien record en 2024,
la CGCI-PME franchit le cap
des 35 milliards DA
de garanties**

P. 6

ALGÉRIE - MONDE ARABE

**Le Délégué national aux risques
majeurs participe au Caire à une
réunion sur l'intégration de la réduction
des risques de catastrophes dans les
programmes d'enseignement**

P. 4

ALGÉRIE - SOMALIE

**Volonté commune
d'impulser une nouvelle
dynamique aux relations
fraternelles**

P. 3

SANTÉ

**MAL AU DOS
10 gestes
à faire
au quotidien**

Pp 12-13

FOOTBALL

FOOTBALL - ALGÉRIE

**Décès de l'ancien
international du
NA Hussein Dey,
Sid Ali Lazazi**

P. 22



ORAN

**La pièce
"Othello le jaloux"
enchante
le public sur
le front de mer**

P. 16

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ

**Oran : arrestation
de trois individus
et saisie de près
de 10 kg de kif
traité
(Sûreté de wilaya)**

P. 2

MOUDJAHIDINE

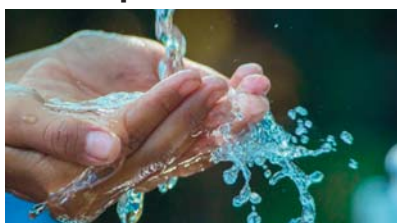
In-Salah : le moudjahid
Ahmed Chegga inhumé
au cimetière d'In-Ghar

Le moudjahid, Ahmed Chegga, décédé à l'âge de 82 ans, a été inhumé dimanche au cimetière de la commune d'In-Ghar (wilaya d'In-Salah).

L'inhumation s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire, de la direction des Moudjahidine, ainsi que d'un grand nombre de citoyens.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayantsdroit, Laïd Rebiga a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes, priant Allah le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

MASCARA

Lancement d'une campagne
de sensibilisation sur la
consommation rationnelle
de l'eau potable

L'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Mascara a, récemment, lancé une campagne de sensibilisation visant la consommation rationnelle de l'eau potable, a-t-on appris, hier, auprès de cette entreprise.

Le programme de cette campagne, élaboré en coordination avec divers partenaires, prévoit un renforcement des actions de sensibilisation à travers l'organisation de rencontres de proximité, la distribution de brochures, ainsi que la diffusion d'affiches dans les lieux publics et devant les administrations et entreprises économiques, comportant des conseils et recommandations pour préserver l'eau et éviter son gaspillage, selon la même source.

Ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain, inclut également des conférences de sensibilisation destinées aux adhérents des structures de jeunesse et culturelles, ainsi qu'aux élèves des écoles coraniques. Ces activités visent principalement à ancrer la culture de la consommation rationnelle de l'eau et à lutter contre le gaspillage.

Par ailleurs, des sorties sur le terrain seront organisées dans les unités de production publiques et privées de la wilaya, ainsi que dans les exploitations agricoles. Lors de ces sorties, des appels seront lancés pour une consommation rationnelle de l'eau. Les cibles incluent aussi bien les membres des établissements de jeunesse et culturelles, les associations locales et les élèves des établissements scolaires.

EL-MENIAA

Ouverture à la circulation
d'un tronçon de 42 km
sur la RN-1

Un nouveau tronçon d'une longueur de 42 km de la Route nationale RN-1, reliant les wilayas d'El-Meniaa et In-Salah, a été ouvert à la circulation, a-t-on appris hier de la direction locale des travaux publics (DTP).

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de modernisation et de renforcement de 87 km de cet axe routier dont les travaux, répartis en plusieurs lots, avaient été lancés l'an dernier, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Lazhar Dada-Moussa.

Les entreprises chargées des travaux ont enregistré des retards dus principalement aux conditions climatiques difficiles de la région, marquées par des températures estivales extrêmes et des vents de sable fréquents qui ont perturbé le bon déroulement des chantiers, a-t-il ajouté.

Le responsable a encore fait savoir que les équipes techniques relevant de la DTP effectuent un suivi rigoureux des travaux afin d'assurer le respect des normes de réalisation conformément au cahier des charges, signalant que la livraison du tronçon restant est prévue dans les prochains mois.

CLIN D'OEIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE
12 morts et 295 blessés en
24 heures (Protection civile)

Douze (12) personnes sont décédées et 295 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Constantine, avec 3 morts et 43 blessés suite à un carambolage provoqué par un camion et un bus de transport de voyageurs, et Tébessa avec 2 morts et 5 blessés suite à une collision entre deux véhicules.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 805 interventions pour le sauvetage de 428 personnes d'une mort certaine, dont 209 ont été prises en charge sur place et 168 autres évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois, la mort par noyade de 2 personnes dans des réserves d'eau dans les wilayas de Khenchela et d'El Tarf.

L'intervention des équipes de la Protection civile a également permis l'extinction de 3 incendies urbain et divers à travers les wilayas d'Alger (2 incendies) et Oran (1), ajoute le bilan, relevant que durant la même période, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 27 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Mila : deux enfants
décèdent dans un accident
de la route à Tassadane
Hedada (Protection civile)

Deux (2) enfants ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu lundi dans la commune de Tassadane Hedada (wilaya de Mila), indique un communiqué de la direction de la Protection civile.

Les deux enfants sont âgés de 10 et de 11 ans, précise le document, soulignant qu'ils ont perdu la vie lorsqu'un véhicule de tourisme est sorti de la route avant de se renverser sur la route nationale n 77 A près de la mechtà Airmane, dans la commune de Tassadane Hedada.

Les corps des deux enfants ont été déposés à la morgue de la polyclinique de la commune susmentionnée, précise encore le communiqué de la Protection civile.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

PORT DE TIPASA

Lancement de la 2^e campagne
de plongée et de recherche
archéologique

La deuxième campagne de plongée et de recherche archéologique sous-marine a été lancée, lundi, à partir du port de Tipasa, en application des recommandations du Comité du patrimoine mondial visant à élargir la zone de protection du site archéologique de Tipasa.

L'opération, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de la Culture et des Arts, a été lancée par le directeur local de la culture, Boubekeur Arous. La campagne a mobilisé 11 plongeurs archéologues et chercheurs représentant plusieurs institutions et organismes nationaux, dont le Musée public national maritime, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGECB), le Centre national de recherche en sciences marines et en aquaculture de Bou Ismail, ainsi que la direction de la culture et des arts de la wilaya, a indiqué M. Arous à l'APS.

Horaire des prières

Fajr :	04h26
Dohr :	12h53
Asr :	16h39
Maghreb :	19h45
Iaha :	21h13

MÉTÉO

Alger :	31°	20°
Oran :	33°	20°
Annaba :	37°	22°
Béjaia :	28°	19°
Tamanrasset :	41°	32°

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉOran : arrestation de trois
individus et saisie de près
de 10 kg de kif traité
(Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté trois individus et saisi près de 10 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès des mêmes services.

L'opération a été menée suite à des informations reçues par la brigade de recherche et d'investigation, signalant un réseau criminel se livrant au transport et à la vente de drogue, en utilisant leurs domiciles comme lieux de stockage et de distribution.

Après une surveillance étroite des suspects, l'identification de leurs profils et la localisation précise de leurs domiciles, et suite à l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, un plan d'intervention a été mis en œuvre, qui a permis leur interpellation et la saisie de 9,7 kg de cannabis traité, d'une somme d'argent issue du trafic, ainsi que d'un véhicule utilitaire utilisé pour le transport de la drogue.

Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, qui ont ordonné leur placement en détention provisoire, pour trafic, transport et stockage de stupéfiants, selon la même source.

El Tarf : démantèlement
d'un réseau criminel et
saisie de 1.590 capsules de
psychotropes à Bouteldja
(sûreté de wilaya)

Les éléments de la sûreté de daïra de Bouteldja (wilaya d'El Tarf) ont démantelé un réseau criminel composé de sept personnes spécialisées dans le trafic de drogues et de psychotropes et ont saisi 1.590 capsules de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de cette wilaya.

L'opération a été menée suite à la découverte par les policiers de l'activité criminelle de ce réseau de trafic de drogues et de psychotropes étendue au commerce illicite de corail brut, a précisé le chef du bureau de communication de cette sûreté de wilaya, l'officier principal de police, Hamza Djellab.

Les membres de ce réseau s'adonnaient également au vol avec violence par l'usage d'armes blanches, selon la même source qui a indiqué que l'opération a permis la saisie d'une somme d'argent issue de ce trafic de plus de 230.000 DA, des armes blanches prohibées de catégorie 6 dont des épées, de gros couteaux et des poignards, un masque et deux balances électroniques, selon la même source.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf pour "possession et stockage de psychotropes d'une manière illégale en vue de la vente dans

le cadre d'une bande criminelle organisée, possession d'armes blanches prohibées de catégorie 6 sans motif légal et possession et pêche de corail brut sans document légal en vue de la vente", a-t-on indiqué.

ALGÉRIE - SOMALIE

Volonté commune d'impulser une nouvelle dynamique aux relations fraternelles

L'Algérie et la Somalie ont souligné leur volonté commune d'impulser une nouvelle dynamique aux relations fraternelles unissant les deux pays, de les renforcer et de les développer dans divers domaines.

Dans un communiqué commun à l'occasion de la visite officielle du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie, M. Abdisalam Abdi Ali, en Algérie, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du 9 au 11 août courant, les deux pays ont affirmé que cette visite traduit la volonté commune des deux parties d'impulser une nouvelle dynamique aux relations fraternelles unissant les deux pays, et s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre du contenu de la lettre adressée par le Président Hassan Sheikh Mohamud à son frère, M. le Président Abdelmadjid Tebboune, et transmise par le conseiller et envoyé spécial du président somalien lors de sa visite à Alger le 21 novembre 2024".

Lors de cette visite, le ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a été reçu par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, à qui il a remis un message écrit adressé au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la part de son frère, le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud.

Par ailleurs, M. Ahmed Attaf et M. Abdisalam Abdi Ali ont tenu une séance de discussions au cours de laquelle ils ont passé en revue l'état des relations bilatérales entre les deux pays frères, ainsi que les moyens de les renforcer et de les développer dans divers domaines, avant de procéder à un échange de vues sur les principales questions d'intérêt commun au niveau arabe, africain et international.

Concernant les relations bilatérales, les deux ministres ont convenu de la création d'une commission ministérielle mixte chargée des dossiers relatifs à la coopération et au partenariat, et d'un mécanisme de concertation politique entre les deux pays, les deux instances devant tenir leurs premières réunions dans les meilleurs délais, outre la formation des diplomates.

A ce propos, les deux parties ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente portant création d'une commission ministérielle mixte entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République fédérale de Somalie, d'un mémorandum d'entente portant création d'un mécanisme de concertation politique entre le ministère des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire et le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie et d'un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales du ministère des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et popu-



laire et l'Institut des études diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie.

Par ailleurs, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans le domaine de l'éducation, à même de renforcer les liens d'amitié entre les deux pays. Cette coopération inclut notamment la concertation et la coordination dans les fora et institutions internationaux et régionaux en lien avec la culture et l'enseignement.

A ce propos, les deux parties ont affirmé leur volonté d'augmenter le nombre de bourses universitaires accordées aux étudiants somaliens, lesquelles passeront de 15 à 50 bourses par an, couvrant différents cycles ainsi que les spécialités souhaitées par la partie somalienne.

Il a également été convenu d'offrir des formations spécialisées et de qualité au profit des experts somaliens, en particulier dans les domaines des hydrocarbures et de la santé.

Dans le même contexte, les deux parties ont évoqué la valorisation du patrimoine culturel commun, l'échange d'expertises ainsi que le renforcement de la coopération dans les domaines de l'enseignement technique et appliqué, et l'échange de connaissances entre les institutions éducatives des deux pays.

Sur le plan politique, les deux parties ont mis en avant la profondeur et la solidité des relations fraternelles et historiques ancrées entre les deux pays frères, se félicitant du niveau de la concertation et de la coordination politique à tous les niveaux concernant les questions et les dossiers d'intérêt commun. Les deux parties ont également exprimé leur volonté de promouvoir ces rela-

tions lors de la prochaine étape au mieux des aspirations des peuples des deux pays.

La partie algérienne a, à ce titre, souligné son soutien indéfectible et fort à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Somalie ainsi que son rejet de toute forme d'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures, réitérant son appui à la Somalie dans la lutte contre le fléau destructeur du terrorisme afin de préserver sa sécurité et sa stabilité. Il a été en outre convenu de poursuivre la coordination des positions dans les fora internationaux pour faire face aux défis auxquels sont confrontés les deux pays et jouer un rôle positif en vue de résoudre les crises et mettre un terme aux ingérences étrangères.

Les deux parties ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à échanger leur soutien aux candidatures dans les fora internationaux et régionaux. A ce propos, la partie algérienne a réitéré ses félicitations à la partie algérienne pour l'élection de Selma Malika Hadadi au poste de vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) et l'élection de l'Algérie en tant que membre du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour la période 2025-2028, et dont elle assure la présidence périodique en août 2025.

Pour les questions régionales, continentales et internationales d'actualité, les deux parties sont convenues d'intensifier la concertation et de renforcer la coordination entre les deux pays au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en ce qui concerne les questions concernant le monde arabe et l'Afrique, et ce en leur qualité de membres non permanents de cette instance onusienne représentant les groupes,

arabe et africain. S'agissant de la cause palestinienne, les deux parties sont convenues de condamner et de dénoncer la guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 60.000 martyrs et plus de 100.000 blessés, outre la destruction massive des infrastructures et des édifices. Elles sont convenues, également, de soutenir le droit inaliénable et imprescriptible du peuple palestinien frère à établir son Etat indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec Al-Qods pour capitale, tel que stipulé dans les résolutions internationales et l'Initiative arabe de paix.

Aussi, l'Algérie et la Somalie sont convenues d'œuvrer avec les partenaires internationaux à obtenir la qualité de membre à part entière pour la Palestine au sein de l'ONU, de rejeter toutes les tentatives de déportation des Palestiniens de leurs terres à Gaza, partie intégrante de l'Etat palestinien et de rejeter toute présence de l'entité sioniste au sein des institutions ou réunions de l'Union africaine (UA) sous aucune forme que ce soit. Au sujet de la crise au Soudan, l'accent a été mis sur l'unité de ce pays frère et l'importance de le voir recouvrer sa sécurité et sa stabilité, appelant à faire prévaloir le dialogue et l'intérêt suprême du pays et du peuple soudais et à rejeter les ingérences étrangères.

Concernant la question du Sahara occidental, les deux parties sont convenues de soutenir les efforts du Secrétaire général (SG) de l'ONU et de son envoyé personnel, M. Ståfan de Mistura, visant à parvenir à un règlement juste, durable et définitif de cette question, un règlement fondé sur le respect de la volonté du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale (AG) des Nations unies.

S'agissant de la Libye, les deux ministres ont affirmé que la solution à la crise dans ce pays doit passer par un processus politique inclusif entre Libyens, à même de renforcer l'unité nationale, de préserver l'intégrité territoriale de ce pays frère, de préserver sa souveraineté et de mettre fin aux ingérences étrangères dans ses affaires, à travers l'organisation d'élections libres et transparentes menant à la mise en place d'institutions légitimes et unifiées.

Au terme de la visite, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a remercié son homologue somalien d'avoir accepté l'invitation pour visiter l'Algérie.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie, M. Abdisalam Abdi Ali a, pour sa part, exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à son homologue algérien pour cet accueil chaleureux et cette hospitalité.

Inauguration du nouveau siège de l'ambassade de la République de Somalie en Algérie

Le nouveau siège de l'ambassade de la République fédérale de Somalie à Alger a été inauguré dimanche soir à Alger, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, et du ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdisalam Omar Abdi Ali.

S'exprimant à cette occasion, Mme Mansouri a indiqué que ce siège, dont "l'inauguration revêt une symbolique profonde, n'est pas seulement un bâtiment diplomatique, mais se veut également un nouveau pont de communication et une tribune à même de renforcer la coopération", ajoutant qu'il "s'agit d'un symbole vivant des relations fraternelles profondes entre nos deux pays et nos deux peuples frères".

Elle a ajouté que cette halte cruciale s'inscrivait dans le cadre d'une visite officielle du ministre somalien des Affaires étrangères, au cours de laquelle il a eu des entretiens "fructueux" avec plusieurs hauts responsables algériens, portant sur les moyens permettant de promouvoir les relations bilatérales et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, l'Algérie

et la Somalie étant deux membres non permanents au Conseil de sécurité des Nations unies, "ce qui offre des opportunités supplémentaires de concertation et de coordination sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil".

Dans le même contexte, Mme Mansouri a affirmé que l'Algérie et la Somalie étaient "liées par des relations fraternelles sincères et une solidarité de longue date, dans les bons comme dans les mauvais moments, et une coopération au niveau des fora régionaux et internationaux pour la défense des causes justes".

"Alors que nous célébrons l'ouverture de ce nouveau siège diplomatique, nous réaffirmons notre détermination commune à poursuivre cette voie et à élargir les horizons de la coopération pour servir les intérêts de nos peuples, contribuer à la stabilité et à la prospérité de notre région, et renforcer l'action africaine commune dans l'objectif de défendre les causes de notre continent et de réaliser ses aspirations à la paix et au développement", a-t-elle soutenu.

Pour sa part, M. Abdisalam Abdi Ali a estimé que cette occasion "se veut un jalon important dans la relation fraternelle constante entre la Somalie et l'Algérie, mais té-

moigne aussi de notre engagement indéfectible à porter nos relations bilatérales à des niveaux sans précédent", ajoutant qu'il s'agissait de "bien plus qu'une simple ouverture d'une mission diplomatique, c'est plutôt l'incarnation d'une relation séculaire, d'une histoire et d'un destin partagés entre nos deux pays et nos deux peuples".

Cette inauguration intervient également, selon le ministre Abdi, "à un moment où la Somalie, sous la conduite du président Hassan Sheikh Mohamud, franchit de grand pas dans le processus d'édification de l'Etat, mais aussi en matière de sécurité et de relance économique" ajoutant que "l'Algérie, puissance régionale et voix respectée sur la scène mondiale, constitue un partenaire indispensable".

Le ministre somalien des Affaires étrangères a rappelé à cette occasion le soutien indéfectible de l'Algérie à la Somalie en période de difficultés, soulignant que cette solidarité n'était pas seulement diplomatique, car reflétant, aussi, les liens fraternels profonds entre les peuples des deux pays.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des membres du corps diplomatique accrédités en Algérie.

ALGÉRIE - FRANCE

Acheminement de la valise diplomatique: l'Algérie rejette fermement la procédure du MAE français

L'Algérie "est au regret de rejeter fermement" la procédure temporaire proposée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, a-t-on appris de source informée.

Selon la même source, le ministère des Affaires Etrangères-Direction Générale du Protocole- a accusé réception de la note verbale du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères datée du 7 août 2025 relative à la proposition d'une nouvelle procédure temporaire en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, précise la même source.

La nouvelle procédure communiquée contrevient fondamentalement à l'obligation de la France de veiller au bon fonctionnement des Missions diplomatiques et consulaires établies sur le sol français.

A cet égard, l'article 25 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques dispose que l'Etat accréditaire accorde toutes les facilités pour l'accomplissement des fonctions des représentations diplomatiques. De plus, l'article 5 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires fait obligation à l'Etat de résidence de permettre aux postes consulaires de s'acquitter librement de leurs fonctions. La nouvelle procédure communiquée maintient manifestement des entraves au bon fonctionnement de la Mission diplomatique et des postes consulaires algériens en France.

De manière spécifiquement liée à l'acheminement ou à la récupération de la valise diplomatique, la même procédure nouvelle communiquée à la partie algérienne continue à enfreindre l'obligation qui incombe à la France conformément à l'article 27 alinéa 7 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

En effet, celui-ci consacre explicitement le droit pour toute mission diplomatique d'"envoyer un de ses membres accrédités pour prendre livraison, directement et librement, de la valise diplomatique auprès du commandant de l'aéronef". Cette même obligation a été expressément reprise et intégrée dans l'article 13 alinéa 7 de la convention consulaire algéro-française de 1974.



Celui-ci dispose que "le poste consulaire peut envoyer un de ses membres prendre, directement et librement, possession de la valise des mains du commandant du navire ou de l'aéronef".

Dans le cadre du respect de ses obligations au titre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, la France octroie aux missions diplomatiques et consulaires accréditées des badges d'accès permanent aux zones de sûreté à accès réglementé (ZSAR) au niveau des aéroports. Dès lors, toute mesure excluant la Mission diplomatique et les postes consulaires algériens de cette pratique bien établie constitue une violation flagrante d'une obligation consacrée au double titre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et de la Convention consulaire algéro-française. La nouvelle procédure proposée est contraire au principe de non-discrimination à l'égard des Missions diplomatiques et consulaires accréditées auprès du pays hôte, principe consacré par l'article 47 de la Convention

de Vienne sur les relations diplomatiques et par l'article 72 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires. En effet, en ce qu'elle vise exclusivement les agents de la Mission diplomatique algérienne en France, la nouvelle procédure communiquée relève toujours d'un traitement discriminatoire qui est incompatible avec les articles sus-mentionnés.

Acet égard, il y a lieu de rappeler que la décision initiale ayant privé les agents algériens de leurs badges d'accès constituait déjà une mesure discriminatoire. Tenter de remédier à ce traitement discriminatoire par l'adoption d'une nouvelle mesure revêtant elle-aussi un caractère discriminatoire ne peut qu'aggraver la violation en cause.

A toutes ces considérations liées aux obligations internationales et bilatérales du pays hôte, s'ajoute une autre considération d'ordre plus pratique. Il s'agit du fait que la nouvelle procédure communiquée traite uniquement du cas de l'Ambassade d'Algérie à Paris et passe sous

silence la situation des postes consulaires algériens établis sur le territoire français. Ces Consulats sont affectés au même titre que l'Ambassade d'Algérie à Paris par les mesures privant leurs agents des badges d'accès permanent aux zones réservées des aéroports aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique. Leur cas mérite, par conséquent, de retenir, également, la même attention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui est tenu de leur accorder un même traitement leur assurant un bon fonctionnement sans entraves, ajoute la même source.

A l'ensemble de ces constats, la nouvelle procédure communiquée ajoute des mesures provocatrices et inutilement vexatoires. Il s'agit ici, d'abord, de la mesure visant à faire accompagner, en tout temps, l'agent ou les agents chargés de l'acheminement ou de la récupération de la valise diplomatique d'une escorte policière. Il s'agit, ensuite, de l'autre mesure imposant, avant toute opération d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, la saisine du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères d'une demande écrite devant être déposée quarante-huit (48) heures avant ladite opération. Par voie de conséquence, le ministère des Affaires étrangères-Direction Générale du Protocole- est au regret de rejeter fermement la procédure temporaire proposée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Pour l'Algérie la seule solution conforme aux engagements internationaux et bilatéraux de la France réside dans le rétablissement des titres d'accès permanents au bénéfice des agents accrédités de la Mission diplomatique et des postes consulaires algériens en France. Dès lors que ces badges auront été rétablis, l'Algérie procédera, de son côté, à la levée des mesures équivalentes qu'elle a adoptées dans le cadre de la stricte application du principe de réciprocité, conclut la même source.

APS

Haine et stigmatisation : Khadija Aoudia défie Bruno Retailleau devant la justice

Par Abed Meghit

L'onde de choc est en marche. L'avocate Khadija Aoudia, ancienne bâtonnière du barreau de Nîmes, a décidé de porter l'affaire devant la justice. Elle a déposé, au nom d'une association active dans les quartiers populaires, une plainte explosive contre le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour provocation à la haine et à la discrimination.

Cette initiative, d'une portée symbolique et politique considérable, dénonce ce que Me Aoudia considère comme une dérive verbale persistante de la part du ministre, depuis son arrivée à la tête du département de l'Intérieur. Selon elle, les propos répétés de Bruno Retailleau ne se contentent pas de fracturer la société : ils attisent ouvertement les tensions et ciblent, de manière récurrente, les Français de confession musulmane. Dans sa plainte, Me Aoudia compile méthodiquement une série de déclarations jugées discriminatoires, qui, selon elle, bafouent l'esprit même de la Constitution française et les principes

d'égalité républicaine. L'avocate rappelle que « la seule manière d'éviter le basculement vers la violence, c'est le droit », un droit qui doit protéger tous les citoyens, « sanctionner également, sans aucune distinction ».

Parmi les propos incriminés figure notamment une déclaration du 29 septembre dernier sur une chaîne de télévision française : « L'immigration n'est pas une chance pour la France ».

Dans la même intervention, Retailleau persiste : « L'immigration est un des phénomènes qui a le plus bouleversé la société française depuis 50 ans, sans que jamais les Français aient eu à se prononcer ». Mais ce n'est pas tout.

En février 2025, toujours devant les caméras, il qualifie le port du voile de « signe d'apartheid », un parallèle lourd de sens et profondément stigmatisant pour des millions de citoyennes. Khadija Aoudia ne compte pas se limiter à la seule juridiction française. Si la Cour de justice de la République ne donne pas suite, elle est prête à porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Et si nécessaire, elle saisira également la Commission des droits de l'Homme des Nations unies, déterminée à dé-

noncer ce qu'elle qualifie d'atteinte grave aux libertés fondamentales. Pour cette avocate engagée, il ne s'agit pas seulement d'un litige judiciaire, mais d'un combat pour préserver la cohésion nationale et la dignité de tous les citoyens, quels que soient leurs origines ou croyances. « Un ministre de l'Intérieur, gardien du respect de la Constitution, ne peut pas se permettre de distiller des propos qui divisent et stigmatisent », martèle-t-elle.

Cette plainte survient dans un contexte marqué par une hausse des discours hostiles envers les minorités et une polarisation croissante du débat public. Pour les défenseurs des droits humains, ce recours judiciaire constitue un signal fort : celui que la parole publique, surtout au plus haut niveau de l'État, doit respecter les principes fondamentaux de la République. L'affaire Retailleau pourrait bien devenir un test grandeur nature sur les limites de la liberté d'expression pour un responsable politique, et sur la capacité des institutions françaises et internationales à protéger les citoyens contre les discours discriminatoires « même lorsqu'ils émanent des plus hautes sphères du pouvoir. »

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le Délégué national aux risques majeurs participe au Caire à une réunion sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes d'enseignement

Le Délégué national aux risques majeurs, Abdelhamid Afra, participe, à partir de lundi au Caire, à la Réunion régionale d'experts sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes d'enseignement, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur,

des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Organisée par le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Egypte et le Soudan et la Ligue arabe, avec la participation du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes", cette réu-

nion entre dans le cadre du "renforcement des capacités du secteur de l'enseignement à faire face aux catastrophes", précise le communiqué.

Les participants discuteront des "défis auxquels les pays arabes sont confrontés en matière de renforcement de la rési-

lience des systèmes d'enseignement, notamment à la lumière de la multiplication des catastrophes au cours de la dernière décennie, ayant impacté directement ou indirectement plus de 18 millions d'étudiants arabes", selon la même source.

APS

ORAN

Les travaux d'aménagement du vieux quartier d'El Hamri seront achevés en octobre prochain

Les travaux d'aménagement du vieux quartier d'El Hamri à Oran devront être achevés d'ici le mois d'octobre prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Lors d'une réunion consacrée à ce projet, tenue dimanche soir, le wali d'Oran, Samir Chibani a exigé de l'entreprise chargée des travaux de respecter un délai maximal de deux mois pour la finalisation du chantier.

Il a également donné des instructions strictes au président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran, ainsi qu'aux représentants de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC), des ressources en eau, de l'entreprise "SEOR" (société de l'eau et de l'assainissement) et de l'établissement de wilaya "Oran



Verte", pour assurer un suivi quotidien du projet, inscrit dans le cadre de l'amélioration urbaine et de la qualité de la vie des ci-

toyens. Les travaux concernent notamment la réhabilitation des routes, trottoirs et ruelles, la mise en place des réseaux d'assainisse-

ment, l'éclairage public, ainsi que d'autres opérations d'embellissement s'inscrivant dans les grands projets de requalification de la ville, visant à redonner une dimension esthétique à ce quartier historique du chef-lieu de l'Ouest algérien.

En ce qui concerne le projet de création d'un jardin dans le quartier, le wali a ordonné au président de l'APC et à l'établissement "Oran Vert" de choisir un bureau d'études pour élaborer une étude de faisabilité et proposer les solutions adéquates à sa concrétisation, précise la même source.

CHLEF

Installation du chantier du projet de réhabilitation de la citadelle "Timiki" à Taougri

Le chantier du projet de réhabilitation et de protection de la citadelle "Timiki" dans la commune de Taougri, Nord-ouest de Chlef, visant à valoriser et préserver ce site archéologique romain, a été installé, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture et des arts de Chlef. Une dotation financière de 80 millions de DA a été affectée dernièrement à la réhabilitation, aménagement et protection du site archéologique de la citadelle "Timiki", a indiqué à l'APS le directeur de la culture et des arts, Mahmoud Djamel Hasnaoui.

Le chantier du projet a été installé, dimanche, en présence du bureau d'études, de représentants de la commune et de la daïra de Taougri, ainsi que d'un représentant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Le projet prévoit notamment des travaux de clôture, d'éclairage,

d'aménagement de sentiers et d'accès à la citadelle, en plus de la mise en place de panneaux d'information, de la création d'un petit musée consacré aux découvertes du site et d'une bibliothèque destinée à la collecte des recherches effectuées par les missions scientifiques et exploratoires, selon la même source.

Une entreprise spécialisée se chargera des travaux en question conformément aux normes en vigueur dans le domaine, tandis que les services de la culture assureront un suivi quotidien de leur avancement, notamment en raison de la possibilité de découverte de nouvelles pièces et zones dans ce site archéologique, édifié sur un plateau rocheux et dont de nombreuses parties sont enfouies par les effets des facteurs naturels, a, par ailleurs, expliqué le même responsable.

Le site archéologique romain de la citadelle "Timiki" fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs et

des missions universitaires, notamment pour ses tombes et gravures qui témoignent de croyances païennes, ainsi que pour ses réservoirs uniques destinés à collecter l'eau, le site étant éloigné des ressources hydriques.

Toujours au titre des efforts de protection et de valorisation des sites archéologiques, dont le secteur protégé de la vieille Casbah de Ténès, M. Hasnaoui a indiqué que les autorités de la wilaya, en coordination avec le secteur de la culture et plusieurs organismes actifs du domaine, examinent la possibilité de prise en charge de certains travaux sur ce site, qui attire un nombre considérable de touristes et de missions scientifiques.

Ces travaux porteront sur l'aménagement de la place principale et de plusieurs passages, en attendant la levée du gel sur les travaux d'urgence relatifs à plusieurs monuments et habitations menacés de disparition, a-t-il précisé.

MÉDÉA

Réalisation et modernisation de structures sportives d'une valeur de 1,5 milliard de DA en quatre années

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de DA a été consacrée, au cours des quatre dernières années, à la réalisation et la modernisation de structures sportives à travers plusieurs communes de Médéa, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Ainsi, douze terrains de sports de proximité (TSP) localisés, notamment Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida, Mfatha, El-Aouinet, Robeia, Draa-Smar et Oum-Djellil, ont été réalisés dans le cadre du renforcement du parc

sportif local, a-t-on fait savoir. Le secteur du sport a également connu des travaux de modernisation de quinze stades communaux, dont ceux des communes d'Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui, El-Azzizia, Guelb-El-Kebir et Ain-Boucif, a indiqué la même source.

Cette opération vise à combler, d'une part, le déficit constaté dans ces communes en matière d'infrastructures sportives, d'encourager, d'autre part, la pratique du sport au niveau de ces communes et d'aider à l'éclosion de jeunes talents, a-t-on conclu.

Bouanika. Aussi, ces opérations sont cindées en deux lots, a-t-on précisé soulignant que le premier lot, dont le marché a été octroyé et est actuellement au niveau du contrôle budgétaire pour engagement et sera lancé "aussitôt après".

Le deuxième lot sera programmé ultérieurement, a-t-on ajouté.

Dans les détails, le même responsable a relevé que le premier lot concerne les quartiers Tikenouine, Ain El-Kours et Haï-Essalem, alors que le second touchera les quartiers

Haï El-Wasset, Khemaya Amghar, Haï-Belbachir, ainsi que les cités des 40 logements et des 20 logements, a-t-il détaillé.

L'opération vise l'amélioration du service public en matière d'assainissement ainsi que du cadre de vie du citoyen, et la prévention des maladies à transmission hydrique, et ce à travers l'élimination des "points noirs" sur le réseau causés principalement par l'affaissement des canalisations et leur obstruction, selon la même source.

M'SILA

Plusieurs structures scolaires à réceptionner pour la prochaine rentrée des classes



De nombreuses structures scolaires seront réceptionnées pour la prochaine rentrée des classes dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a indiqué, lundi, le wali, Nedjmeddine Tiar.

Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à l'APS lors d'une visite d'inspection de projets relevant du secteur de l'éducation dans la wilaya déléguée de Bou Saâda, que la wilaya de M'sila sera dotée de 10 nouveaux groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM), 2 lycées, 23 cantines scolaires et 230 classes dans le cadre du programme d'extension de plusieurs établissements.

Selon M. Tiar, un nombre important de terrains de jeux, actuellement en cours de réalisation à l'intérieur et dans le voisinage des écoles, seront également livrés lors de la prochaine rentrée scolaire.

Le même responsable a également fait savoir que le secteur de l'éducation bénéficiera, dans la wilaya de M'sila, de 3 autres groupes scolaires et de 4 CEM devant être livrés "avant la fin de l'année 2025". Tous ces projets s'inscrivent, a-t-il dit, dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et de la réduction de la surcharge des classes, en particulier dans les quartiers à forte densité démographique.

MASCARA

Le projet de réhabilitation du stade "Meflah Aouad" dans sa phase finale

Le projet de réhabilitation du stade de football "Meflah Aouad" dans la ville de Mascara est actuellement dans sa phase finale, a indiqué, lundi, un communiqué la cellule de communication des services de la wilaya.

Ce projet, inspecté, lundi, par le wali Fouad Aïssi, est en voie d'achèvement et devra être livré "prochainement".

Lors de cette visite, le chef de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de finaliser les travaux dans "les plus brefs délais", tout en respectant les normes techniques et les standards de qualité exigés, selon le même communiqué.

M. Aïssi a également souligné que l'apport de la mise en service prochaine de cette infrastructure dans la dynamisation de l'activité sportive locale, et l'encouragement des jeunes talents.

Il a également relevé l'importance de faire de cette infrastructure un espace digne de la place sportive de la wilaya.

Pour rappel, les travaux de réhabilitation du stade "Meflah Aouad" ont porté sur le renouvellement du gazon synthétique, la rénovation des gradins, la remise en état des vestiaires, la maintenance de l'éclairage public et la réfection des projecteurs.

Un montant estimé à plus de 50 millions de dinars a été alloué à cette opération, financé dans le cadre du budget de la wilaya, précise la même source.

PME

Un soutien record en 2024, la CGCI-PME franchit le cap des 35 milliards DA de garanties

L'année 2024 marque un tournant significatif pour la Caisse de garantie des crédits d'investissements pour les petites et moyennes entreprises (CGCI-PME). Selon le dernier bilan officiel, l'organisme a accordé, hors secteur agricole, des garanties bancaires totalisant plus de 35 milliards de DA, contre environ 28 milliards en 2023.



Par Abed Meghit

Une progression qui témoigne non seulement d'une dynamique économique soutenue, mais aussi d'un rôle renforcé de la Caisse dans l'accompagnement du tissu entrepreneurial national.

Une croissance soutenue des dossiers et des montants garantis

En 2024, la CGCI-PME a garanti 561 opérations de crédits d'investissement, soit une hausse de 30 % par rapport à l'exercice précédent (431 dossiers). En valeur, cela représente une progression de 26 %, confirmant l'intérêt croissant des PME pour ce mécanisme de soutien et la volonté des banques d'accompagner davantage les projets productifs. Depuis sa création en 2006, la

Caisse a joué un rôle moteur dans le financement des petites et moyennes entreprises.

Elle a permis la concrétisation de 5 256 projets d'investissement, pour un montant cumulé de crédits garantis dépassant les 114 milliards de DA à fin 2024.

Un mécanisme qui rassure les banques et facilite l'accès au crédit

La mission de la CGCI-PME repose sur un principe simple mais stratégique : offrir aux banques une garantie financière contre le risque de non-remboursement, moyennant une prime de 0,5 % du montant du crédit.

Ce dispositif réduit considérablement la frilosité du secteur bancaire et ouvre aux PME un accès élargi aux financements,

souvent décisifs pour leur développement et leur pérennité. En parallèle, la Caisse a assuré en 2024 le versement d'indemnités d'un montant de 2,3 milliards de DA, portant le total des décaissements depuis sa création à 8,6 milliards DA. Ces chiffres traduisent à la fois la solidité financière de l'organisme et sa capacité à honorer ses engagements en cas de sinistre.

Virage numérique et modernisation des services

Soucieuse de s'adapter aux nouveaux usages, la CGCI-PME a poursuivi le développement de sa plateforme numérique « e-garantie », lancée en 2023. Cet outil innovant permet aux banques et institutions financières de souscrire en temps réel aux garanties, de gérer électroniquement les docu-

ments contractuels, de gérer la demande de garantie, le tableau d'amortissement, les factures, la déclaration de sinistre) et d'optimiser les délais de traitement. L'année 2024 a également été marquée par un renforcement des mesures de protection des données personnelles, conformément à la loi 18-07. La Caisse a ainsi consolidé la sécurité des systèmes d'information et mis en place des protocoles garantissant la confidentialité des informations échangées avec ses partenaires.

Un levier stratégique pour le développement économique

Avec cette progression record des garanties accordées, la CGCI-PME confirme sa place d'acteur central dans le soutien aux entreprises algériennes. En favorisant l'investissement productif et l'innovation, elle contribue non seulement à la création d'emplois mais aussi à la diversification de l'économie nationale. Les perspectives pour 2025 s'annoncent prometteuses, avec un objectif affiché : élargir encore le champ d'intervention, intégrer davantage de secteurs d'activité et consolider le recours aux outils numériques pour fluidifier les procédures et renforcer la confiance entre banques et PME.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE M. Kouidri reçoit une délégation du SNAPO

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri a reçu, dimanche à Alger, une délégation du Syndicat national des pharmaciens d'Officine (SNAPO), conduite par son président, Sami Tirache, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, plusieurs préoccupations professionnelles liées à l'activité des pharmaciens ont été abordées, notamment les défis relatifs à l'organisation du marché des produits pharmaceutiques et à la fluidité de l'approvisionnement des pharmacies pour assurer la disponibilité des médicaments aux citoyens outre les mécanismes relatifs à la distribution des médicaments au niveau national, selon le communiqué.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres consultatives entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique et les différents partenaires sociaux et professionnels.

ENERGIE Publication de la nouvelle loi sur les mines au Journal officiel

La loi régissant les activités minières est parue dans le Journal officiel (JO) n 52.

Cette nouvelle loi, n 25-12, signée le 3 août en cours par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à renforcer l'attractivité du secteur des mines en Algérie et à améliorer le climat d'investissement, à travers une série de mesures d'incitation et de dispositions encourageant l'investissement minier, tout en renforçant la transparence.

Ce texte s'inscrit dans le cadre des réformes visant à renforcer la souveraineté économique, soutenir la diversification de l'économie nationale, créer des emplois directs et indirects et à encourager le développement des petites et moyennes entreprises.

Pour rappel, la loi régissant les activités minières, fruit d'une large concertation de trois années avec différents acteurs, a été adoptée par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 16 juin dernier et par les membres du Conseil de la Nation le 8 juillet.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Meziane: "4^e édition de l'IATF, concrétisation d'une ambition continentale assumée pleinement par l'Algérie"

La 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) constituera une nouvelle étape stratégique dans le processus d'intégration africaine, a affirmé le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, soulignant que cette manifestation symbolise une ambition continentale que l'Algérie entend assumer pleinement. "Dans un contexte en perpétuelle mutation, où les équilibres et les enjeux redessinent les priorités africaines, l'organisation de cette foire, à Alger, s'annonce comme une entreprise d'envergure et un moment charnière dans la trajectoire du continent", a écrit M. Meziane dans une contribution publiée dans des quotidiens nationaux. Selon le ministre, l'engagement politique autour de l'événement, prévu du 4 au 10 septembre à Alger, témoigne de la volonté des autorités algériennes de faire de l'IATF une "réussite structurelle", au service de l'intégration régionale.

"Au-delà de la visibilité, l'objectif est de transformer ce mécanisme en levier de diversification économique durable et de repositionnement stratégique", souligne-t-il. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité d'un engagement historique de l'Algérie en faveur de l'unité africaine, poursuit le ministre de la

Communication, rappelant que l'Algérie, dès son accession à l'indépendance, s'est toujours illustrée par un soutien actif aux mouvements de libération, mais aussi par une diplomatie constante et engagée au service des causes continentales.

Ce rôle "moteur" explique grandement son élection à la tête de plusieurs instances de l'Union africaine, et renforce la légitimité d'Alger, en tant que ville hôte de cet événement continental très attendu, au demeurant, par les entrepreneurs et les experts économiques africains, a-t-il soutenu. Dans ce contexte, le ministre a évoqué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a cessé d'œuvrer, fidèle à cette tradition panafricaine, à renforcer le rapprochement politique entre les pays africains, à travers une vision qui repose sur la solidarité active, un soutien mutuel face aux défis communs et, surtout, une ambition économique claire, en initiant une nouvelle dynamique de croissance, fondée sur les capacités internes de l'Afrique et portée par le commerce intra-africain. Rappelant que le slogan "L'Afrique aux Africains", qui a constitué l'un des fondements du panafricanisme, dès la création de l'Organisation de l'unité afri-

caine (OUA, actuellement UA), a été proclamé depuis Alger, le ministre a affirmé que "ce n'est pas un hasard si la quête d'un renouveau économique africain prend aujourd'hui appui sur cette même terre de luttes et de résistance". La stratégie adoptée par le président de la République s'inscrit dans une démarche de long terme combinant la diversification de l'économie nationale, l'intensification des partenariats africains et la volonté, clairement affirmée, de rompre avec les rapports économiques déséquilibrés, précise M. Meziane, relevant que cette approche ambitieuse trouve aujourd'hui un terrain d'expression concret dans l'organisation de cette foire que de nombreux experts considèrent comme un levier crucial pour la promotion des échanges commerciaux à la hauteur d'un marché estimé à plus de 3.000 milliards de dollars. Le ministre a assuré que cette manifestation continentale dépasse le cadre d'un salon commercial, représentant un moment stratégique dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Elle constitue également une opportunité pour l'Algérie de consolider sa place dans l'espace économique africain, de projeter une image renouvelée de son

potentiel productif et d'offrir une vitrine unique pour valoriser son offre exportable, ajoute-t-il. A cette occasion, l'Algérie mobilise tous les moyens nécessaires pour faire de l'IATF-2025 un événement de référence, voire un tournant stratégique dans la projection économique de l'Algérie sur le continent africain, à la hauteur des aspirations des peuples africains.

"En accueillant ce rendez-vous d'envergure, Alger ne se contente pas d'être un hôte, mais compte traduire, sur le terrain, sa vision d'un avenir partagé, reposant sur des liens commerciaux solides et durables", a affirmé le ministre. "La foire sera bien plus qu'un événement économique, voire diplomatique symbolique : Alger cristallisera une volonté partagée de consolider davantage la coopération économique, portée par une volonté politique réaffirmée par M. Olusegun Obasanjo, l'ancien président du Nigeria et président du Conseil consultatif de l'IATF", a-t-il martelé. M. Meziane a conclu sa contribution en affirmant que, durant une semaine entière, "Alger renouera avec son destin de grande cité africaine, avec une forte charge historique, rappelant un passé récent, fait d'espérance africaine".

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses chinoises en hausse au début d'une semaine cruciale pour le commerce

Les Bourses chinoises sont en hausse lundi matin, au moment où les investisseurs spéculent quant à une prolongation de la trêve commerciale sino-américaine, et attendent cette semaine les chiffres de l'inflation américaine.



Vers 03H00 GMT, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong était en hausse de 0,2% à 24.896,02 points. L'indice composite de la Bourse de Shanghai était pour sa part en hausse de 0,3% à 3.644,73 points, et celui de Shenzhen de 1,4% à 2.251,13 points.

Singapour et Manille enregistrent pour leur part des pertes, tandis qu'au Japon les marchés sont fermés lundi en raison d'un jour férié. Au cours des premiers échanges lundi, les places boursières de Hong Kong, Shanghai, Sydney, mais aussi Séoul,

Wellington, Taipei et Jakarta connaissent une dynamique positive.

Du côté du pétrole, vers 03H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord lâchait 0,5%, à 66,27 dollars et le baril de WTI américain cédait 0,6% à 63,50 dollars.

Métaux précieux: l'or chute sur fond d'incertitude tarifaire

Les prix de l'or ont chuté lundi, dans l'attente de précisions de la Maison Blanche sur d'éventuels droits de douane visant les lingots d'or importés, ainsi que de la publication d'un rapport sur l'inflation aux Etats-Unis.

L'or pour livraison en décembre ont reculé de 2,3% à 3.410,50 dollars l'once alors que l'or au comptant perdait 1,2% à 3.356,30 dollars.

Les cours avaient atteint un record vendredi après des rumeurs selon

lesquelles Washington imposerait des droits de douane spécifiques par pays sur les lingots d'or les plus échangés aux Etats-Unis.

Le marché avait d'abord progressé dans un contexte d'incertitude autour des droits de douane, mais connaît désormais une liquidation nerveuse alors que les acteurs attendent davantage de clarté de la part de la Maison Blanche, expliquent les analystes. Par ailleurs, un récent

rapport sur l'emploi aux Etats-Unis, jugé décevant, a renforcé les anticipations sur une baisse des taux d'intérêt de la Fed en septembre.

L'or bénéficie généralement d'un contexte de taux d'intérêt bas et d'incertitude économique.

Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a reculé de 1,5% à 37,76 dollars, le platine a cédé 1,1% à 1.316,69 dollars et le palladium a perdu 1,1% à 1.138,30 dollars.

Pétrole: le baril de Brent à près de 67 dollars

Les prix du pétrole ont connu un léger redressement lundi, après avoir chuté de plus de 4% la semaine dernière.

Les contrats à terme sur le Brent ont gagné cet après-midi 37 cents, soit une hausse de 0,6%, à 66,96 dollars le baril.

De leur côté, les contrats sur le West Texas Intermediate (WTI) amé-

ricain ont progressé de 38 cents, également 0,6%, à 64,26 dollars.

Selon les analystes, le marché naviguait prudemment au début d'une semaine riche en indicateurs économiques dont l'inflation américaine.

En effet, les investisseurs sont dans l'attente de la publication mardi de l'indice des prix à la consommation (CPI) pour juillet aux Etats-Unis,

un indicateur clé de l'inflation. Ces chiffres seront "cruciaux" avant la réunion de la Fed en septembre, selon les économistes expliquant qu'une baisse des taux pourrait être compromise par une inflation supérieure aux attentes. Des taux directeurs élevés ralentiraient l'accès au crédit, ce qui pourrait peser sur la demande mondiale de pétrole.

CHINE

Les prix à la consommation stagnent en juillet

Les prix à la consommation en Chine sont restés stables au mois de juillet, offrant un répit à la deuxième économie mondiale confrontée à une forte pression déflationniste et à une demande intérieure fragile.

L'indice des prix à la consommation (CPI) - un indicateur clé de l'inflation - est resté stable (0%) sur un an en juillet, selon des données publiées samedi par le Bureau national des statistiques (BNS). Ce résultat dépasse les attentes des économistes qui tablaient sur une baisse de 0,1%.

Les prix ont néanmoins chuté sur un an en milieu rural (-0,3%) et pour les biens de consommation (-0,4%).

Après quatre mois de baisse consécutive, les prix avaient toutefois rebondi en juin. "La tendance à la baisse des prix des voitures et des téléphones s'est améliorée" en juillet, note l'analyste Zhiwei Zhang. Mais "il est n'est pas sûr que cela marque la fin de la déflation en Chine", ajoute-t-il.

"Le secteur immobilier ne s'est pas encore stabilisé" et "l'économie repose toujours davantage sur la demande extérieure que sur la consommation intérieure", note l'économiste.

Aussi, l'indice des prix à la production (IPP) a plongé de 3,6% sur un an en juillet, après un recul similaire en juin. Ce repli, continu depuis presque trois ans, est synonyme de marges réduites pour les entreprises, engagées dans une guerre des prix féroce que les autorités cherchent à juguler. La Chine a enregistré cette semaine un rebond de son commerce extérieur en juillet par rapport à l'an passé.

FAO

Les prix alimentaires mondiaux augmentent de 1,6% en juillet

Le prix des denrées alimentaires dans le monde a augmenté en juillet, de 1,6% sur un mois, principalement en raison de la hausse des prix de la viande et des huiles végétales, a indiqué vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La progression des indices de la viande et des huiles végétales a "plus que compensé" le recul des indices relatifs aux céréales (-0,8%), aux produits laitiers (-0,1%) et au sucre (-0,2%), selon le communiqué de la FAO, qui suit chaque mois l'évolution des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires de base.

L'indice des huiles végétales a connu une forte augmentation de 7,1% par rapport au mois de juin, atteignant son plus haut niveau depuis trois ans, en raison de la montée des cotations des huiles de palme, de soja et de tournesol.

Soutenus par une forte demande à l'importation, en particulier de la part de la Chine et des Etats-Unis, les prix de la viande bovine et ovine ont augmenté, entraînant avec eux l'indice global de la viande qui a grimpé de 1,2%, les prix de la volaille ont aussi légèrement progressé.

Les prix des produits laitiers (-0,1%) ont connu un très léger repli pour la première fois depuis plus d'un an, minés par le recul du beurre et du lait en poudre "face à l'abondance des disponibilités à l'exportation et à la faible demande à l'importation, en particulier en Asie". Les prix du sucre (-0,2%) ont connu leur cinquième baisse consécutive à cause du "rebond de la production mondiale attendu en 2025-2026, bien que les signes d'une relance de la demande mondiale à l'importation aient limité le fléchissement".

APS

FINANCEMENT HUMANITAIRE

L'ONU sonne l'alerte sur le déficit mondial

Moins de 17 % des 46 milliards de dollars américains nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires mondiaux en 2025 ont été reçus à ce jour, a déclaré jeudi un porte-parole de l'ONU. "Plus de la moitié de l'année s'est écoulée, et la situation en matière de financement humanitaire reste désastreuse", a indiqué lors d'un point de presse quotidien Farhan Haq, porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU, citant le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Le montant des fonds reçus à



ce jour représente une baisse de 40% par rapport à la même période l'année dernière, a-t-il précisé.

Ce déficit de financement rappelle avec brutalité que des millions de personnes vulnérables souffriront de la faim si

elles ne reçoivent pas l'aide dont elles ont désespérément besoin, a déclaré le porte-parole.

En juin, face aux coupes budgétaires les plus importantes subies à ce jour le système humanitaire international,

l'OCHA a lancé un appel mondial hyper-prioritaire pour aider 114 millions de personnes en s'attaquant aux besoins les plus urgents dans le cadre de l'Aperçu humanitaire mondial 2025, a-t-il rappelé.

SAISON ESTIVALE Tissemsilt : forte affluence au parc d'attractions et de loisirs du barrage de Koudia Rosfa

Le parc d'attractions, de loisirs et de détente situé au niveau du barrage de "Koudia Rosfa", dans la commune de Beni Chaïb (wilaya de Tissemsilt), enregistre une forte affluence de citoyens durant la saison estivale en cours, a constaté l'APS sur place.

Ce site touristique, inauguré en juin dernier, attire des centaines de visiteurs dont des familles, non seulement des communes de la wilaya, mais aussi des wilayas avoisinantes, telles que

Tiaret et Aïn Defla, notamment les week-ends, pour profiter de moments de détente grâce aux différentes installations qu'il propose : aires de jeux pour enfants, magasins de glaces et rafraîchissements, etc.

"Nous sommes très heureux de cette réalisation qui constitue un précieux espace de loisirs pour notre commune, un véritable acquis pour les habitants", a confié Hadja Fatma, venue accompagner ses petits-enfants pour une soirée agréable sur place.

Dans le même sens, le jeune Omar, venu découvrir ce nouvel espace avec ses parents, a salué la qualité des travaux réalisés dans cet aménagement, affirmant que les habitants de la wilaya avaient grandement besoin de ce genre d'infrastructure de loisirs.

Les gestionnaires du parc, dont la réalisation a nécessité une enveloppe de 120 millions de dinars, veillent à organiser régulièrement des activités culturelles et artistiques, faisant de cet endroit un véritable havre de tranquillité, notamment en soirée, moment où la fréquentation est la plus forte.

Ces animations donnent au lieu une ambiance festive particulière, incitant de nombreux visiteurs à prolonger leur séjour jusque tard dans la nuit, surtout en cette période estivale où beaucoup sont en vacances. Grâce à cette dynamique, ce parc inscrit dans le programme complémentaire de développement initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de

Tissemsilt dans le domaine du tourisme, est également devenu un espace commercial pour de nombreux jeunes, qui y exposent et vendent leurs produits artisanaux.

Bilal, l'un d'eux, a affirmé que ce lieu lui offrait une opportunité idéale pour valoriser les métiers artisanaux traditionnels, tout en générant des revenus pendant une saison propice à ce type de ventes.

EL-MENIAA Maintenance de plus de 450 km de réseau de distribution de gaz

Les services de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya d'El-Meniaa ont procédé à la maintenance de 454 km du réseau public de distribution de gaz, à travers les communes de la wilaya, a indiqué dimanche dans un communiqué, la cellule de communication de cette entreprise. La même source a précisé que l'opération de maintenance du réseau de gaz réalisée, durant le premier semestre de l'année en cours, a bénéficié à 12.109 clients, relevant également l'entretien de 156 soupapes de gaz et 79 colonnes montantes.

Les techniciens des services de la maintenance de Sonelgaz ont également procédé à la vérification globale de 2.891 raccords et de six (6) convertisseurs de pression de gaz, est-il précisé dans le communiqué.

Entrant dans le cadre du plan annuel de maintenance, l'opération a pour objectif de veiller à la sécurité et la viabilité du réseau de distribution ainsi qu'à la continuité du service public, a souligné la source.

ORAN Mise en service prévue de 51 nouvelles cantines scolaires à la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran sera renforcé par 51 nouvelles cantines scolaires à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire (2025-2026), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de l'Éducation.

Il s'agit de 14 cantines qui seront mises en service "dès le mois de septembre", lors de la rentrée scolaire, tandis que 37 autres entreront en fonction "d'ici fin décembre au plus tard", au niveau des écoles primaires et des groupements scolaires répartis à travers les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

Le même secteur avait déjà bénéficié de 20 cantines scolaires durant l'année scolaire écoulée et de 54 autres durant l'année scolaire 2022-2023, sachant que la wilaya d'Oran dispose actuellement de plus de 335 cantines scolaires réparties sur les établissements scolaires de l'ensemble de ses communes.

La même source a souligné que, grâce à ces nouvelles réalisations, la moi-



tié des établissements scolaires primaires de la wilaya (au nombre de 618 écoles) sera équipée de cantines scolaires. Il a éga-

lement été rappelé que la couverture financière des repas chauds est passée de 48 % à 100 %, au cours de l'année scolaire précé-

dente, ce qui a permis de faire passer le nombre de repas chauds servis aux élèves de 92.000 à 208.000 repas.

STRUCTURES Plusieurs structures scolaires à réceptionner pour la prochaine rentrée des classes à M'sila

De nombreuses structures scolaires seront réceptionnées pour la prochaine rentrée des classes dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a indiqué, lundi, le wali, Nedjmeddine Tiar. Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à l'APS lors d'une visite d'inspection de projets relevant du secteur de l'éducation dans la wilaya déléguée de Bou Saâda, que la wilaya de M'sila sera dotée de 10 nouveaux

groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM), 2 lycées, 23 cantines scolaires et 230 classes dans le cadre du programme d'extension de plusieurs établissements. Selon M. Tiar, un nombre important de terrains de jeux, actuellement en cours de réalisation à l'intérieur et dans le voisinage des écoles, seront également livrés lors de la prochaine rentrée scolaire.

Le même responsable a égale-

ment fait savoir que le secteur de l'éducation bénéficiera, dans la wilaya de M'sila, de 3 autres groupes scolaires et de 4 CEM devant être livrés "avant la fin de l'année 2025". Tous ces projets s'inscrivent, a-t-il dit, dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et de la réduction de la surcharge des classes, en particulier dans les quartiers à forte densité démographique.

PÊCHE Récupération de 148 hectares de foncier destiné à l'aquaculture après l'annulation de 8 concessions à Oran

Pas moins de 145 hectares d'espaces maritimes et 3 hectares d'espaces terrestres (148 ha) ont été récupérés suite à l'annulation de 8 concessions destinées à la création d'entreprises d'aquaculture, a indiqué le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Meghni Sandid.

M. Meghni Sandid a précisé à l'APS que la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions pour la création d'entreprises d'aquaculture a procédé, dimanche, dans le cadre de l'assainissement du registre des projets d'investissement dans ce secteur, à l'annulation des concessions dont les bénéficiaires n'ont pas respecté leurs engagements contractuels avec le secteur.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du processus



d'assainissement du foncier destiné à l'investissement dans la wilaya d'Oran, a-t-il noté.

Il s'agit de la deuxième opération de ce type après celle engagée par la direc-

tion de la Pêche et de l'Aquaculture, en 2024, qui avait permis de récupérer 125 hectares d'espaces maritimes, portant ainsi la superficie totale récupérée au cours des deux der-

nières années à 273 hectares.

Dans ce contexte, M. Meghni Sandid a souligné que les objectifs fixés pour 2025 incluent la récupération de 100 hectares, dans le cadre des opérations d'assainissement et d'amélioration de la gouvernance de l'exploitation du foncier maritime et terrestre dédié à cette activité importante.

Il a ajouté que les espaces récupérés feront ultérieurement l'objet d'études pour de nouveaux projets d'investissement dans le domaine de l'aquaculture, lesquels seront examinés "avec plus d'attention", notamment en ce qui concerne les capacités financières des investisseurs, afin de garantir la réalisation effective des projets et d'éviter le gel inutile du foncier public.

APS

COLOMBIE

Décès d'un candidat à la présidentielle blessé par balles en juin

Le candidat à la présidence de la Colombie et sénateur Miguel Uribe, blessé par balles lors d'une réunion publique en juin à Bogota, est décédé après avoir passé deux mois en soins intensifs, et subi plusieurs interventions chirurgicales, ont rapporté des médias, lundi, citant son épouse.

"Aujourd'hui est un jour triste pour le pays", a indiqué la vice-présidente colombienne, Francia Marquez, dans un message sur les réseaux sociaux. "La violence ne peut continuer à marquer notre destin. La démocratie ne se construit pas avec des balles ni avec du sang, elle se construit avec respect, avec dialogue", a-t-elle ajouté.

Miguel Uribe, un conservateur de 39 ans, avait été touché de deux balles à la tête et une balle dans la jambe par un tueur à gages présumé, alors qu'il prononçait un discours dans la



capitale, le 7 juin dernier. Membre du parti Centre démocratique de l'ancien

président de droite Alvaro Uribe, Miguel Uribe avait annoncé en octobre son

souhait de se présenter à l'élection présidentielle de mai 2026 pour succéder au président de gauche Gustavo Petro.

La clinique où il avait été hospitalisé avait annoncé samedi que son état était "redevenu critique" à la suite d'une nouvelle hémorragie cérébrale.

Un adolescent âgé de 15 ans, accusé d'être l'auteur des coups de feu est en détention, ainsi que deux autres personnes suspectées de complicité. Tous ont été inculpés par le parquet pour tentative d'homicide et port illégal d'armes.

JAPON

Le Japon appelle des millions de personnes dans le sud-ouest à évacuer leur domicile après des inondations

Les autorités japonaises ont appelé lundi plusieurs millions de personnes à évacuer leur domicile en raison d'inondations et glissements de terrain survenus après des pluies violentes dans le sud-ouest du Japon qui ont fait plusieurs disparus. Des images de la télévision nipponne montrent plusieurs zones du département de Kumamoto où des maisons, des magasins et des véhicules sont envahis par des eaux d'environ un mètre de haut.

En six heures lundi matin, plus de 37 centimètres de précipitations sont tombés sur la ville de Tamana, la plus touchée par la pluie, un record au niveau local, selon l'agence météorologique japonaise. "La situation présente un danger mortel et la sécurité doit être assurée immédiatement", ont averti les météorologues, ajoutant qu'"une vigilance maximale (était) requise".

Au total, des avertissements et appels à évacuer

ont été émis pour plus de trois millions d'habitants de régions du sud-ouest du Japon, selon l'Agence de gestion des incendies et des catastrophes.

Quelque 384.000 personnes résidant pour la plupart dans le Kumamoto font l'objet du plus haut niveau d'alerte, de même source. Un homme de Kosa, dans le Kumamoto, a été porté disparu lundi après un glissement de terrain qui a touché son domicile, a déclaré un responsable local.

A Misato, autre ville du département, des secouristes cherchent quant à eux à venir en aide à un homme âgé piégé à l'intérieur de son logement touché lui aussi par un glissement de terrain, a indiqué un responsable local.

Deux personnes de la grande ville de Fukuoka ont, elles, été emportées dimanche par un cours d'eau et sont toujours portées disparues lundi, d'après le média public NHK.

FUSILLADE EN EQUATEUR

Huit morts et plusieurs blessées

Huit personnes sont mortes après qu'un groupe d'hommes armés a ouvert le feu devant une discothèque dans une commune rurale du sud-ouest de l'Equateur, a annoncé la police.

Les policiers ont trouvé "plusieurs personnes blessées et sept cadavres" en arrivant sur les lieux, a déclaré le colonel de police Javier Chango au cours d'une conférence de presse.

Une huitième personne est morte alors qu'elle était soignée dans un hôpital local, a-t-il ajouté. Une huitième personne est morte alors qu'elle était soignée dans un hôpital local, a-t-il ajouté.

Parmi les victimes mortelles figure un homme identifié comme Jorge Urquiza, frère du maire de cette municipalité de 38.000 habitants et propriétaire de la discothèque. La police a trouvé sur place près de 80 douilles de balles de neuf millimètres et d'armes automatiques.

Après l'attaque, les hommes armés sont retournés à leurs véhicules et ont pris la fuite par "une route inconnue", a ajouté le colonel de police. Dans cette zone, les autorités ont arrêté une personne armée d'un revolver qui se déplaçait dans une camionnette, mais elles n'ont

pas pu déterminer si cet homme avait participé à l'attaque.

La police n'a pas encore établi les raisons de ce massacre. La mairie de Santa Lucia s'est déclarée en deuil dimanche.

"Nous nous unissons dans la tristesse et la prière face à cet acte violent qui a frappé notre communauté", a écrit le bureau du maire Ubaldo Urquiza sur les réseaux sociaux. Guayas est l'une des quatre provinces dans lesquelles le président Daniel Noboa a récemment renouvelé l'état d'urgence pour deux mois, afin de lutter contre la violence des gangs criminels.

IRAK

Une fuite au gaz de chlore provoque plus de 600 cas de suffocation

Plus de 600 personnes en Irak ont été soignées pour des difficultés respiratoires après avoir inhalé du gaz de chlore en raison d'une fuite dans une station de traitement d'eau, ont indiqué les autorités locales. L'incident, survenu dans le sud de l'Irak, s'est déroulé dans la nuit de samedi à dimanche sur la route reliant les deux villes de Najaf et de Kerbala. Dans un communiqué publié dimanche, le ministère de la Santé irakien a indiqué que "621 cas de suffocation ont été recensés suite à une fuite de gaz de chlore à Kerbala". "Tous ont reçu les soins nécessaires et ont quitté les hôpitaux en bonne santé", précise le texte. De leur côté, les forces de sécurité irakiennes avaient assuré que ces cas de suffocation étaient "limités" et avaient été provoqués par une "fuite de chlore provenant d'une station d'eau sur la route Kerbala-Najaf".

MEXIQUE

L'aéroport de Mexico suspend temporairement ses opérations en raison de fortes pluies



L'aéroport international Benito Juárez de Mexico a annoncé dimanche la suspension des opérations de ses terminaux aériens, en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la capitale du pays d'Amérique centrale. "En raison des fortes pluies de cet après-midi et des rapports faisant état d'une visibilité réduite", l'aéroport a suspendu les opérations d'atterrissage et de décollage pendant trois heures à partir de 20h53 (02h53 GMT), a-t-il indiqué sur son compte X. Le message précise que "des travaux d'évacuation des eaux de pluie (...) permettront de rétablir la capacité opérationnelle".

L'aéroport est l'un des plus fréquentés d'Amérique latine. Il a accueilli 45,4 millions de passagers en 2024. Les précipitations de dimanche ont entraîné des inondations sur d'importantes voies de circulation à Mexico. L'eau a atteint jusqu'à 50 centimètres de hauteur dans certaines zones. Le gouvernement de la ville a déclenché l'alerte violette, le niveau le plus élevé, pour la zone centrale de ville de neuf millions d'habitants.

TURQUIE

Un mort dans un séisme de magnitude 6,1 dans l'ouest de la Turquie

Une personne a péri et vingt-neuf personnes ont été blessées dans un séisme de magnitude 6,1 qui a frappé dimanche la ville de Sındırgı, dans l'ouest de la Turquie, ont affirmé les autorités turques. "Une personne âgée de 81 ans est décédée peu après avoir été sauvée des décombres", a annoncé aux journalistes le ministre turc de l'Intérieur Ali Yerlikaya qui s'est dépêché sur place.

"Dieu merci, aucun de nos vingt-neuf blessés n'a été grièvement blessé", a-t-il ajouté. Dans les villages autour de Sındırgı, seize bâtiments, dont quatre habitations et douze immeubles désaffectés, se sont effondrés sans faire de victimes, les habitants ayant pu les évacuer sains et saufs, a précisé le ministre.

La personne décédée est morte peu après avoir été extraite des décombres d'un

immeuble de trois étages habité par six personnes dans le centre-ville de Sındırgı. "Est-ce qu'il y a quelqu'un qui entend ma voix?", ont crié les secouristes avant d'écouter les sons qui pourraient provenir des survivants sous les décombres de cet immeuble, selon les images diffusées par la chaîne privée turque NTV.

Le séisme, survenu à 19H53 (16H53 GMT) a été ressenti dans de nombreuses villes de

l'ouest du pays, dont Istanbul et Izmir, selon l'Agence turque de gestion des catastrophes (AFAD). Vingt répliques de magnitude allant de 3,5 à 4,6 sont survenues après le séisme, selon l'AFAD.

319 secouristes ont été déployés dans la zone tandis que le centre d'appel d'urgence a reçu vingt-quatre signalements de dégâts, a ajouté l'AFAD. Un séisme de magnitude 5,8 avait fait une victime et

soixante-neuf blessés début juin dans le sud-ouest de la Turquie.

Le pays est traversé par plusieurs failles qui ont causé de nombreux drames par le passé. Le sud-est du pays a subi un violent tremblement de terre en février 2023 qui a fait au moins 53.000 morts et dévasté d'Antakya, l'ancienne Antioche.

LAGHOUAT Première chirurgie par Catheter réalisée avec succès à l'hôpital mixte Colonel Lotfi

L'hôpital mixte colonel Lotfi à Laghouat a enregistré sa première chirurgie par catheter, réalisée avec succès, marquant une avancée dans la prise en charge des maladies cardiovasculaires, a-t-on appris dimanche de la direction de l'hôpital.

L'intervention, menée ce week-end et qui est également la première du genre dans le Sud du pays, a été une "réussite totale" et l'état de santé du patient s'est aussitôt amélioré, a précisé le directeur de l'hôpital, Dr. Malek Mokhtari.

Cette réalisation est une étape "importante" dans le développement des prestations médicales spécialisées de l'hôpital qui se trouve ainsi conforté dans son statut de centre de référence de prise en charge des maladies cardiovasculaires, au service de la wilaya de Laghouat et des wilayas voisines, a-t-il ajouté.

Et de poursuivre qu'il s'agit de la première intervention chirurgicale par Catheter effectuée dans un établissement hospitalier public du Sud du pays, ouvrant ainsi la voie à une amélioration de la prise en charge de ce type d'interventions sur les maladies cardiaques et réduit le besoin des malades de se déplacer vers d'autres wilayas pour ce type de soins.

Dr. Mokhtari a salué toutes les parties ayant contribué à ce succès et a mis l'accent sur l'appui continu apporté par les autorités sanitaires et de wilaya ayant réuni les conditions favorables à la concrétisation de cette avancée médicale, assurant que l'hôpital poursuivra ses efforts pour consolider les capacités de diagnostic et de traitement médical spécialisé.

Le service de cathétérisme de l'hôpital mixte Colonel Lotfi a été inauguré en février dernier.

CENTRE HOSPITALO - UNIVERSITAIRE D'ORAN Réalisation de la première opération de dialyse péritonéale

Le service de néphrologie et d'hémodialyse du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran a réussi à effectuer sa première opération de dialyse péritonéale, une alternative à la dialyse rénale traditionnelle, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule d'information et de communication de cet établissement hospitalier.

La dialyse péritonéale est une forme de traitement de remplacement de la fonction rénale, utilisée pour éliminer les déchets et les excès de liquides dans le sang lorsque les reins ne peuvent plus assurer correctement leur fonction.

Elle consiste à introduire un liquide de dialyse spécial, appelé solution de dialyse péritonéale, dans la cavité abdominale. Le péritoine (membrane abdominale) agit alors comme un filtre naturel pour purifier le sang.

Cette technique thérapeutique vient s'ajouter à une série de réalisations entreprises par le service, dont les biopsies rénales, réalisées régulièrement depuis plusieurs mois, avec plus de 40 patients ayant déjà bénéficié, selon la même source.

L'intervention a été réalisée en collaboration entre le service de néphrologie et d'hémodialyse, sous la supervision de la Dr. Yahiouche Faten, et le service de chirurgie urologique dirigé par le Pr. Benatta Mahmoud, avec la participation des équipes médicales, paramédicales et techniques des deux services.

APS

OUARGLA Le Centre anticancéreux doté très prochainement de nouveaux équipements (DSP)

Le Centre anticancéreux (CAC) d'Ouargla sera doté "très prochainement" de nouveaux équipements modernes pour améliorer les prestations assurées aux malades de la région et des wilayas limitrophes, a-t-on appris lundi à la Direction de la Santé et de la Population (DSP).



Le Centre réceptionnera ainsi un accélérateur linéaire et un scanner, qui porteront à trois (3) accélérateurs et deux (2) scanners les équipements dont il dispose, a affirmé à l'APS le DSP, Ahmed Sengari. D'autres équipements médicaux viendront renforcer l'établissement avant la fin de l'année en cours et contribueront à améliorer les prestations, rapprocher les ren-

dez-vous pour les séances de radiothérapie, assurer des traitements au niveau du service de médecine nucléaire, en plus de prendre en charge les cancers pédiatriques, a-t-il ajouté.

Avec son staff médical spécialisé pluridisciplinaire, le CAC d'Ouargla, ouvert au niveau de l'établissement public hospitalier "EPH-Mohamed Boudiaf", est d'un grand soulagement

pour les malades de la wilaya d'Ouargla et des wilayas avoisinantes, en leur épargnant les déplacements vers les grandes villes du Nord pour leurs diagnostics et traitements.

D'une capacité d'une centaine de lits, le CAC d'Ouargla assure des prestations liées notamment à la chirurgie oncologique, à la radiothérapie et la chimiothérapie.

TAMANRASSET Entrée en service de l'hôpital "Défunt Moudjahid Guemama Mohamed"

L'hôpital "Défunt Moudjahid Guemama Mohamed", à Tamanrasset, est entré, officiellement, en service, dimanche, dans le cadre de "la poursuite des efforts visant à renforcer les structures sanitaires de la wilaya", indique un communiqué du

ministère de la Santé. "En application des recommandations du ministre de la Santé, sous la supervision du directeur de la Santé et de la population de la wilaya de Tamanrasset, et dans le cadre des efforts consentis pour l'amélioration du sys-

tème de santé et des prestations dispensées aux citoyens, l'hôpital "Défunt Moudjahid Guemama Mohamed" (240 lits), sis au quartier Taberkat, est entré, officiellement, en service, dimanche 10 août 2025", précise le communiqué. Ce

projet important vient "en parachèvement du processus de renforcement des structures de santé dans la wilaya, pour une meilleure prise en charge des malades et une couverture sanitaire optimale au profit des populations de la région.

TÉBESSA Ouverture de 60 postes de formation d'aides-soignants de santé publique

Soixante (60) postes de formation d'aides-soignants de santé publique ont été ouverts dans la wilaya de Tébéssa, a indiqué dimanche le directeur local par intérim de la santé.

Dans une déclaration à l'APS, M. Yazid Arifa a précisé que l'ouverture de ces postes s'inscrit dans le cadre du plan de travail du ministère de tutelle de formation des agents paramédicaux conformément au système en vigueur pour leur assurer ensuite des postes de travail au sein des établissements sanitaires de sorte à atténuer le déficit enregistré dans le domaine par certaines structures. L'inscription est ouverte sur la plateforme numérique du ministère de la Santé à tous ceux qui disposent de niveau terminal toutes filières confondues selon les conditions fixées alors que le concours aura lieu le 20 septembre prochain, a ajouté la même source.



PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 61.430 martyrs et 153.213 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 61.430 martyrs et 153.213 blessés, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 61 martyrs et 363 blessés sont arrivés dans des hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 9.921 Palestiniens sont

tombés en martyrs et 41.172 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que

le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 35 martyrs et 304 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 1.778 martyrs et 12.894 blessés.

TCHAD

Le choléra fait 12 morts dans un camp de réfugiés

Douze personnes ont trouvé la mort au début de ce mois d'août dans un camp de réfugiés au Tchad des suites du choléra, a indiqué le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

"Sur 264 cas détectés atteints du choléra au début de ce mois d'août dans un camp de réfugiés dans l'est du Tchad qui accueille des Soudanais arrivés du Darfour, 12 personnes ont trouvé la mort", a précisé le HCR dans un communiqué, soulignant que "les zones frontalières, qui accueillent un tiers des nouveaux arrivants, sont également expo-



sées à un risque élevé de transmission, car les arrivées en provenance du Darfour se poursuivent". "A

Adré, le plus grand camp spontané qui accueille plus de 235 000 personnes, trois cas suspects font actuelle-

ment l'objet d'une enquête, laissant craindre une propagation plus large", a-t-il fait savoir.

La même source a relevé que "de l'autre côté de la frontière, au Darfour, la situation est encore plus critique, avec plus de 4300 cas et 113 décès recensés". Depuis le début de la guerre en avril 2023, plus de 873 000 réfugiés soudanais ont fui le Darfour vers le Tchad, qui accueille désormais le plus grand nombre de réfugiés soudanais enregistrés depuis le début du conflit.

Une personne sur trois dans l'est du Tchad est désormais réfugiée.

KENYA

Le pays a éliminé la maladie du sommeil, annonce l'OMS



Le Kenya a éliminé la maladie du sommeil en tant que problème de santé publique, devenant le dixième pays au monde à y parvenir, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette maladie, officiellement appelée trypanosomiase humaine africaine (THA), est endémique en

Afrique subsaharienne. Sans traitement, elle est généralement mortelle, selon l'OMS. Elle se transmet à l'homme par les piqûres de mouches tsé-tsé qui ont contracté le parasite *Trypanosoma brucei* à partir d'humains ou d'animaux infectés.

"Je félicite le gouvernement et le peuple kényans pour cette avancée

historique", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans un communiqué. "Le Kenya rejoint le nombre croissant de pays ayant éradiqué la THA.

Il s'agit d'une nouvelle étape vers l'éradication des maladies tropicales négligées en Afrique." Le parasite peut traverser la barrière hémato-encéphalique et atteindre le système nerveux central.

C'est généralement à ce moment-là que les symptômes apparaissent: changements de comportement, confusion, troubles sensoriels et mauvaise coordination.

Les troubles du cycle du sommeil, qui donnent son nom à la maladie, sont une caractéristique importante. Outre le Kenya, les autres pays ayant éliminé la maladie du sommeil en tant que problème de santé publique sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée équatoriale, l'Ouganda, le Rwanda, le Tchad et le Togo.

APS

CHOLÉRA

Près de 100.000 cas en un an au Soudan, selon l'OMS

Près de 100.000 cas de choléra ont été recensés depuis juillet 2024 au Soudan, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre une aggravation de la malnutrition, des déplacements de populations et des maladies.

"Au Soudan, la violence incessante a provoqué une famine, des maladies et des souffrances généralisées", a déploré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse à Genève.

"Le choléra s'est répandu au Soudan, tous les Etats (de ce pays) signalant des épidémies. Près de 100.000 cas ont été signalés depuis juillet de l'année dernière", a-t-il poursuivi.

Des campagnes de vaccination orale contre le choléra ont été menées dans plusieurs Etats, notamment à Khartoum, la capitale, a souligné M. Tedros.

"Les récentes inondations, qui ont touché de vastes parties du pays, devraient aggraver la malnutrition et alimenter de nouvelles épidémies de choléra, de paludisme, de dengue et d'autres maladies", a en outre averti le chef de l'OMS.

Le choléra est une infection intestinale aiguë qui se propage à travers la nourriture et l'eau contaminées par des bactéries, souvent issues des matières fécales.

Il provoque de graves diarrhées, des vomissements et des crampes musculaires.

Cette maladie peut être mortelle en quelques heures si elle n'est pas traitée mais on peut en guérir par une simple réhydratation orale et avec l'apport d'antibiotiques dans les cas plus graves.

On observe une augmentation mondiale des cas de choléra et de leur propagation depuis 2021.

Concernant les difficultés à se nourrir, M. Tedros a cité des informations en provenance d'El-Fasher, la capitale assiégée de l'Etat du Darfour-Nord, selon lesquelles des gens mangent des aliments pour animaux afin de survivre.

Dans l'ensemble du Soudan, des millions de personnes souffrent de la faim et environ 770.000 enfants de moins de cinq ans devraient être victimes de malnutrition aiguë sévère cette année, selon l'OMS.

MPOX

Le Malawi enregistre 62 cas depuis avril

Le Malawi avait recensé au 31 juillet un total de 62 cas de mpox, le premier cas de cette maladie dans ce pays ayant été détecté en avril, ont rapporté des médias locaux.

Wezzie Kamanga Kachitsa, médecin spécialiste de l'hôpital central de Kamuzu, établissement de santé de référence de Lilongwe, la capitale du pays, a rapporté aux médias que la majorité des patients avaient guéri.

Selon Mme Kachitsa, 15 patients sont encore sous traitement, et aucun décès dû à cette maladie n'a été enregistré depuis l'apparition de l'épidémie au Malawi. Les autorités sanitaires continuent la lutte contre l'épidémie par des campagnes de sensibilisation et de prévention, ainsi que par des efforts de gestion des cas, a-t-elle précisé.

"Il y a tant de ressources mobilisées pour répondre à ces cas, pour veiller à ce que les établissements soient bien préparés pour faire face à la maladie", a-t-elle ajouté.

Le mpox est une maladie virale rare transmise par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires, et les objets contaminés. Ses symptômes habituels comprennent des fièvres, des démangeaisons et des gonflements des ganglions lymphatiques.

MAL AU DOS

10 gestes à faire au quotidien

Avoir mal au dos n'est pas inévitable, lorsque l'on connaît les gestes efficaces de prévention. Toutes nos astuces pour préserver votre dos des petits pièges du quotidien.

Evacuez le stress

Le yoga est une excellente activité pour réduire les douleurs au dos. Une étude réalisée à l'université de Washington a montré que les personnes souffrant de douleurs au dos ont ressenti une amélioration considérable de leur état après seulement 3 mois de yoga. Grâce aux exercices de relaxation et de respiration, le yoga vous aidera à vous détendre et à évacuer le stress qui peut être très souvent le premier responsable du mal de dos. Les exercices d'étirements enseignés pendant les cours de yoga seront aussi particulièrement bénéfiques pour vos muscles.

Changez de matelas

Pour les experts du sommeil, un matelas doit être changé tous 10 ans. Cependant, si vous dormez mal, renouvelez-le au bout de 5 ou 6 ans. Pour choisir le matelas idéal, veillez à ce qu'il ne soit ni trop mou, ni trop dur, car contrairement à ce que l'on pourrait penser, un matelas trop dur n'est pas bon pour le dos, il entraîne une pression sur la colonne vertébrale et accentue les douleurs.

Notre astuce : pour améliorer votre posture pendant votre sommeil, placez un coussin sous vos genoux si vous dormez sur le dos, entre les genoux si vous dormez sur le côté ou sous vos hanches si vous avez l'habitude de dormir sur le ventre.

Laissez vos talons au placard

Si vous adhérez les talons hauts, vous risquez d'être déçu : ils sont extrêmement mauvais pour le dos. En effet, porter des talons vous oblige à courber le dos lorsque vous marchez, ce qui bien sûr n'est pas bon pour la colonne vertébrale. D'un autre côté, les chaussures totalement plates, comme les sandales ou les tongs, peuvent également avoir des effets néfastes pour le dos, le poids du corps étant inégalement réparti.

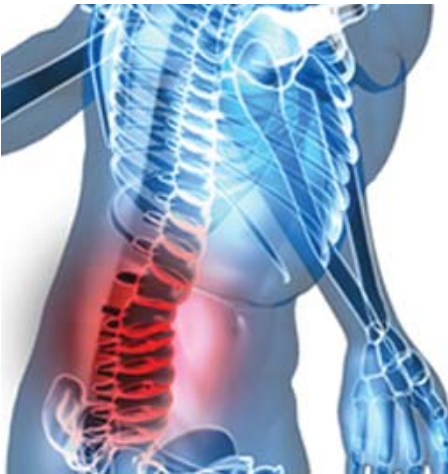
L'idéal : Des souliers avec de petits talons, et encore mieux des baskets ! Bien sûr, ce n'est pas évident de porter des baskets tous les jours, alors pour soulager votre dos, pensez à placer des petits coussinets spécialisés à l'intérieur de vos chaussures pour amortir les chocs et la pression sur le dos. Évitez également de marcher avec vos talons hauts sur de longues distances.

Apaisez votre esprit

La rancune que l'on garde des événements passés peut être source de douleurs au dos. Cela a été prouvé par une étude réalisée aux États-Unis sur une soixantaine d'hommes et de femmes ayant des douleurs chroniques dans le bas du dos. Les chercheurs se sont aperçus que plus les personnes éprouvaient de la rancune et de la colère, plus elles avaient des douleurs fortes au dos. Inversement, les personnes qui ont tenté d'oublier le passé et de pardonner, ont des douleurs plus faibles. Nos émotions, nos pensées et la tension des muscles ont donc une influence directe sur l'intensité avec laquelle nous ressentons les signaux de douleurs.

Faites des pauses au bureau

Savez-vous qu'en position assise la pression exercée sur la colonne vertébrale est pratiquement deux fois plus forte que



lorsque l'on est debout ? Imaginez donc les dégâts lorsque que vous passez vos journées au bureau, assise devant votre ordinateur. **La solution :** toutes les demies heures, levez-vous et faites quelques pas, le simple fait de marcher pour aller aux toilettes, prendre un verre d'eau ou remplacer le papier dans l'imprimante va soulager votre dos. De plus, chaque fois que vous en avez l'occasion, par exemple lorsque vous êtes en conversation téléphonique, penchez-vous légèrement en arrière pour alléger la pression sur votre colonne vertébrale.

Ne négligez pas le sport

On ne le dira jamais assez : les exercices physiques sont essentiels et incontournables pour garder une bonne santé, et cela est également valable pour le dos ! Une étude récente a révélé que 40% des personnes qui souffrent de douleurs au dos abandonnent le sport, or cela ne fait qu'empirer la situation. Si vous avez des douleurs chroniques au dos ou des malformations de la colonne vertébrale, comme une scoliose, trouvez le sport qui est adapté à votre situation, en demandant conseil à votre médecin.

La solution : La natation, et en particulier les nages qui se pratiquent sur le dos, telles que le dos crawlé, ont souvent un effet bénéfique en renforçant les muscles du dos et ne risquent pas de provoquer des chocs et d'accroître les douleurs.

Surveillez votre alimentation

En ce qui concerne les douleurs musculaires, l'alimentation est souvent oubliée, et pourtant manger équilibré est primordial pour réduire au maximum les risques de

mal de dos. Les aliments qui sont bons pour la circulation sanguine sont également bons pour le dos. En effet, une bonne circulation permet d'apporter les nutriments dont la colonne vertébrale a besoin et inversement d'éliminer les déchets. Ainsi, lorsque la circulation sanguine n'est pas bonne, des inflammations au niveau du dos peuvent apparaître et le cerveau recevra des signaux de douleurs. De plus, le surpoids est un facteur qui augmente considérablement les chances d'avoir des problèmes au dos. Porter un sac trop lourd tous les jours peut vraiment avoir des conséquences ca-



tastrophiques pour votre dos. A moins qu'il ne s'agisse d'un sac à dos, un sac lourd oblige le corps à lever l'épaule qui porte le sac, et ainsi à créer un déséquilibre très mauvais pour la colonne vertébrale, le sac est véritablement un des responsables fréquents du mal de dos. Votre sac à main une fois rempli ne doit pas dépasser 10% de votre poids.

La solution : évitez les sacs qui sont déjà lourds vides, en particulier ceux qui sont ornés de chaînes, de clous, etc. Pensez également à répartir le poids de votre sac à main en deux petits sacs de façon à établir un équilibre entre les deux épaules.

Ce soir, pas de télé !

Rester scotchée devant la télévision n'est certainement pas le meilleur moyen d'éviter d'avoir des douleurs au dos ! Non seulement tout le temps passé devant la télévision est du temps que vous pourriez passer à pratiquer une activité sportive, mais le seul fait de rester assise sans bouger pendant plusieurs heures est également très mauvais pour le dos. Assurez-vous aussi que votre enfant n'abuse pas du petit écran en particulier s'il a tendance à se plaindre de douleurs au dos. Ne regardez que les programmes qui vous intéressent réellement au lieu de zapper de chaînes en chaînes.

Notre astuce : vous ne pouvez pas vous passer de télé ? Transformez les pauses publicitaires en séances d'étirements !

Pas de longs trajets

Les longs trajets en voiture peuvent entraîner des douleurs au dos, aux épaules et à la nuque. De plus, le fait de devoir fixer la route est particulièrement fatiguant et crée des tensions musculaires.

Une bonne position assise est donc essentielle pour minimiser les risques de problèmes au dos. Assurez que vous formé un angle de 90 degrés lorsque vous êtes assise. Pensez également à avancer le siège pour ne pas avoir à tendre le cou pour voir la route et pour éviter de tendre les jambes pour atteindre les pédales, ce qui est très mauvais pour le dos.

Quand faut-il aller chez l'ostéo

Lorsqu'on a le dos bloqué, la priorité est de soulager la douleur. D'abord par le repos et les anti-inflammatoires puis, parfois, par l'ostéopathie. À condition de respecter certaines règles.

Le lendemain d'un déménagement ou d'une journée de jardinage, ou après avoir soulevé une charge trop lourde, vous ressentez une vive douleur dans le bas du dos et vous pouvez à peine bouger. Votre premier réflexe est peut-être de consulter un ostéopathe pour qu'il déblocage votre dos... Mais si vous avez très mal, c'est trop tôt ! Le plus souvent, cela ne fera qu'aggraver la situation.

Il faut d'abord voir un médecin pour faire un diagnostic précis et définir d'où vient la douleur. Est-ce une simple lombalgie, le fœmus lumbago ou tour de rein ? Ou une vraie sciatique, appelée aussi lomboscatique, dix fois moins fréquente ?

En cas de sciatique, pas de manipulation « à chaud »

« Si la douleur est très vive, comme une décharge électrique, si elle part du bas du dos et descend vers la fesse, la jambe et jusqu'aux orteils, c'est sans doute une sciatique. La racine du nerf sciatique est comprimée, le plus souvent par une hernie discale ou, à partir de 50 ans, par l'arthrose ou un canal lombaire étroit. L'examen clinique (et parfois un scanner) permettra de s'en assurer et de vérifier si la chirurgie est nécessaire. »

« Tant qu'on est complètement bloqué, il ne faut surtout pas forcer le mouvement. En attendant, des techniques musculaires douces et des massages peuvent faire du bien, poursuit notre expert. La douleur peut alors immobiliser des semaines. »

Il faut attendre qu'elle soit moins vive – souvent au bout de deux à trois mois de repos et d'antalgiques – pour commencer les manipulations vertébrales.

Celles-ci sont possibles seulement si trois mouvements sur six au moins sont libres : flexion/extension, rotation droite/rotation gauche, inclinaison droite/inclinaison gauche.

Au bureau, adoptez la « position confort »

Passer toute la journée au bureau sans malmenager son dos ni fatiguer ses yeux, mission impossible ? Pas du tout ! Il suffit juste d'adopter la bonne position. On vous explique comment.

Relâchez les épaules

Impossible de se concentrer quand on glisse sur son siège ou qu'on a mal au dos ! Premier impératif, le réglage de l'assise. Asseyez-vous et posez vos mains sur le plan de travail. Vos coudes doivent être à la même hauteur, les épaules relâchées. Second réglage, le dossier, réglé contre le bas du dos afin d'éviter les mauvaises positions du bassin et du buste. Il ne reste plus qu'à vous tenir droit !

Vous travaillez toute la journée sur ordinateur ? Attention, si les bras restent en suspension, les épaules tréquent : décontractez-les régulièrement en leur faisant décrire de petits cercles, ce qui dénouera votre nuque. Si, à l'inverse, vous tapez en gardant les poignets posés sur le bureau, gare au syndrome du canal carpien. Un trouble dû à la cambrure exagérée du poignet et à la pression, qui peut entraîner un blocage du nerf médian. La solution : relâcher les articulations et les masser.

Quant à la souris de l'ordinateur, elle se place au niveau du clavier, à droite ou à gauche selon la main utilisée. Ce qui évite de solliciter en permanence les muscles du haut du dos. A savoir : il

existe des repose-paumes et des supports de clavier spéciaux, empêchant courbures intempestives, pressions sur la base du poignet et frottements répétés sur le bureau.

Gardez les yeux droit devant

Dernier point à ne pas négliger, la fatigue oculaire. Pour délasser vos yeux, l'écran doit se situer à une distance comprise entre 50 et 70 cm de votre visage, tandis que l'axe horizontal de votre regard correspond à la hauteur de la première ligne de texte sur l'écran : surlevez-le si besoin. Mieux vaut aussi placer les documents à consulter entre le clavier et l'écran, plutôt que sur le côté. Vous épargnerez ainsi vos vertèbres cervicales.

Cet alignement vertical améliore aussi l'humidification des yeux, car on cligne beaucoup moins souvent des yeux quand on déplace son regard de gauche à droite que de bas en haut. Enfin, reposez votre vue à intervalles réguliers en levant les yeux pour regarder un point situé au-delà de l'écran. Voilà le confort assuré !



SCIATIQUE, MAL AU DOS

Comment voyager en gardant le sourire

Vous avez mal au dos mais vous n'avez pas envie de renoncer à votre week-end au bord de la mer ? Nos conseils pour prendre la voiture... en gardant le sourire et sans avoir mal.

Comment soulager les douleurs de sciatique

Nul besoin d'être médecin pour reconnaître cette insidieuse douleur qui court du fessier au talon ! Avant un trajet qui risque d'être long et juste après, prenez appui sur votre voiture pour faire l'exercice suivant : L'exercice : le dos bien droit, placez une cheville sur le genou fletché opposé. Décontractez-vous et maintenez la position pendant une petite minute. Recommencez avec la jambe opposée. N'hésitez pas à recommencer ces mouvements à chaque fois que vous ferez une pause et surtout, dès que vous sentez la douleur revenir dans votre fessier.

Comment atténuer les raideurs du dos

Profitez des pauses durant votre trajet pour vous imposer ce petit exercice tout simple, qui vous évitera de souffrir de raideurs du dos à l'arrivée. L'exercice : debout, un pied sur l'un des rebords de la voiture, la main opposée à plat sur le genou plié. Pivotez le buste vers la jambe fléchie en tirant votre bras tendu vers le sol, en arrière de l'épaule. Vous devez davantage ressentir la flexion dans le bas du dos qu'aux épaules.



Comment éviter les tensions du cou

Les tensions du cou proviennent souvent d'une mauvaise position, due à un siège trop éloigné du volant. Adoptez une attitude moins sportive mais plus ergonomique : vos bras ne doivent pas être tendus mais souplesment repliés, les mains posées sur le volant. Pensez à délasser votre cou de temps à autre.

L'exercice : les mains le long du corps, paumes dirigées vers l'extérieur, repoussez ces dernières vers le sol, tout en essayant de toucher le plafond de votre voiture avec le haut du crâne.

Comment éviter la lombalgie

Évitez de conduire avec la pointe des pieds, ce n'est guère prudent... et cela crée de fortes tensions dans les jambes, jusque dans le bas du dos. Si vous craignez pour les talons de vos chaussures, gardez une paire de chaussures plates dans votre voiture que vous enfilerez dès que vous prendrez le volant. L'exercice : pour améliorer la circulation sanguine dans la partie inférieure du corps, plaquez au maximum le bas du dos contre le siège, poussez alternativement les talons vers l'avant, puis penchez le buste vers le volant en gardant le dos droit.

SAHARA OCCIDENTAL

Alerte sur la dégradation des conditions carcérales d'un journaliste sahraoui dans les geôles marocaines

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains et "Equipe Media" ont exprimé leur "profonde inquiétude" face à la dégradation des conditions carcérales des détenus sahraouis dans les geôles marocaines, alertant sur le cas du journaliste sahraoui El Bachir Khadda, arbitrairement détenu depuis 2010.



L'Observatoire et "Equipe Media" affirment, dans un communiqué conjoint, qu'ils ont été informés du "refus d'accès aux soins et du harcèlement dont est victime le journaliste sahraoui El Bachir Khadda, ainsi que de l'impunité dont bénéficient les auteurs des actes de torture à son encontre".

Figure historique du média indépendant "Equipe Média" et membre de l'Observatoire sahraoui des droits de l'Homme, M. Khadda "a été enlevé à Laâyoune occupée en 2010 avant d'être soumis à des actes de torture en représailles à sa couverture médiatique critique des autorités d'occupation marocaines", rappellent les deux organisations.

Il a été condamné à 20 ans de prison en 2017 par la Cour d'appel de Salé, près de Rabat.

Sa détention a été reconnue comme arbitraire par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire.

Constant avec "inquiétude" l'impunité dont bénéficient les auteurs des actes de torture et de mauvais traitements infligés à M. Khadda lors de son arrestation et

de sa détention, l'Observatoire et "Equipe Media" ont exigé des sanctions.

"Bien que le Maroc ait ratifié la Convention contre la Torture et consacré la prohibition de la torture et des mauvais traitements à l'article 12 de sa Constitution, aucune suite n'a été donnée aux 42 plaintes déposées par le journaliste depuis 2011.

La dernière en date, déposée le 30 juin 2025 et concernant des "représailles et refus de soins", est restée à ce jour lettre morte", déplorent les deux parties.

Elles appellent les autorités d'occupation et l'administration de la prison de la ville de Tiflet à "prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité, l'intégrité physique et le bien-être psychologique d'El Bachir Khadda".

Les autorités d'occupation et l'administration pénitentiaire "doivent immédiatement rétablir des conditions de détention conformes aux standards nationaux et internationaux en matière de droits humains pour tous les détenus sahraouis et mettre fin à l'usage de

la détention prolongée comme instrument pour faire taire les voix des journalistes et défenseurs des droits humains sahraouis", ont-elles exigé.

L'Observatoire avait récemment déploré le refus de soins du journaliste sahraoui Mohamed Lamin Haddi, également détenu arbitrairement depuis quinze ans à la prison de Tiflet 2, dans un état d'isolement prolongé et avec des communications avec ses proches très limitées.

Pour rappel, l'accès rapide à des soins médicaux appropriés et indépendants est garanti par les Règles Nelson-Mandela (Ensemble des règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus), ainsi que par les lignes directrices de Robben Island (Ensemble de directives régionales africaines visant à interdire et à prévenir la torture).

En 2022, le Comité des Nations unies contre la torture avait déjà condamné le Maroc pour restrictions d'accès aux soins d'un détenu sahraoui et avait appelé les autorités d'occupation à prendre des mesures concrètes à cet égard.

Les services de renseignement marocains planifient la déstabilisation de la région avec un soutien étranger

Le directeur des relations extérieures du ministère de la Défense nationale de la République sahraoui, M. Nafaâ Mustapha Dadi, a affirmé, samedi à Boumerdes, que les services de renseignement marocains planifiaient et mettaient en œuvre des programmes visant à déstabiliser la région du Maghreb avec un soutien étranger.

Lors de l'université d'été des cadres du Front Polisario, Nafaâ Mustapha a expliqué que "les services de renseignement marocains tentent de semer le chaos et l'instabilité dans la région, en coordination et en échangeant des rôles avec l'entité sioniste".

Il a ajouté que le rôle "destructeur" de ces services se manifestait par "la diffusion de poisons et la création d'instabilité en continuant d'occuper les territoires sahraouis, en violant les droits des citoyens sahraouis et en tentant d'exterminer le peuple sahraoui par la répression".

Pour mettre en œuvre ces agendas, le régime du Makhzen a également recouru à "diverses méthodes, notamment le soutien

et le financement de groupes terroristes, leur permettant d'accéder aux revenus du trafic de drogue, de la vente d'armes et de la contrebande".

Le commandant de la quatrième région militaire de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Habouha Abdallah Abrika, a souligné que "la poursuite par l'armée sahraoui de sa guerre d'usure contre le Maroc contredisait de façon catégorique les prétentions de ce dernier à une supériorité illusoire".

Il a ajouté que l'économie marocaine était "fragile" et que les conditions politiques, économiques et sociales du Maroc "ne lui permettaient pas de poursuivre cette guerre".

Il finira donc un jour par céder devant la volonté du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination".

De son côté, le diplomate sahraoui, M. Mustapha Mohamed El-Amin, a indiqué que l'occupant marocain tentait de "saper le moral des Sahraouis en utilisant

les médias traditionnels et modernes, ainsi que les réseaux sociaux, pour diffuser notamment des rumeurs et des idées destructrices et trompeuses".

M. El-Amin a appelé les Sahraouis à affronter l'occupant marocain afin de "protéger la société sahraoui et de préserver son unité, en adoptant une stratégie globale dans ce domaine".

Le diplomate sahraoui a par ailleurs souligné que "les facteurs de la victoire demeuraient présents et renouvelés chez le peuple sahraoui, car il est naturellement résilient et attaché à son identité".

Il a mis en garde contre les tentatives de l'occupant marocain qui cherchait à "anéantir l'identité sahraoui en inondant la région de colons marocains, afin de la dissoudre et de fragmenter l'unité des Sahraouis".

La 13e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario se poursuivra jusqu'au 13 août avec la participation de plus de 400 responsables représentant le gouvernement sahraoui et ses différentes instances.

TANZANIE

La présidente sortante se lance dans la course à sa réélection

La présidente sortante de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a officiellement retiré samedi ses formulaires de candidature à la magistrature suprême auprès de la Commission électorale nationale indépendante (INEC), marquant ainsi le début de sa campagne de réélection à l'occasion des élections présidentielle, législatives et locales du 29 octobre.

Arrivée au siège de l'INEC dans la capitale, Dodoma, la candidate du parti au pouvoir Chama cha Mapinduzi (CCM), était accompagnée de son colistier, le secrétaire général du CCM, Emmanuel Nchimbi, et d'un convoi en liesse de dirigeants et de sympathisants du parti.

S'exprimant un peu plus tard au siège du CCM lors d'une cérémonie de réception, Mme Hassan a déclaré que la campagne électorale était officiellement lancée.

"S'il s'agissait d'un match de football, le coup de sifflet a été donné et la partie est sur le point de commencer", a-t-elle lancé.

"Nous lançons notre campagne le 28 août, nous la clôturerons le 28 octobre et nous attendons le verdict du peuple".

Exprimant sa gratitude au CCM pour sa confiance continue, la présidente sortante a souligné les réalisations du gouvernement pour la période 2021-2025 et a promis des réformes transformatrices pour le prochain mandat.

Mme Hassan a appelé les Tanzaniens à "voter pour un parti qui s'engage à bâtir une nation prospère, juste et autonome".

BURKINA FASO

Une centaine de terroristes neutralisés dans l'est du pays

Une centaine de terroristes ont été neutralisés samedi par l'armée burkinabè à Kantchari, dans la région de l'Est, a rapporté dimanche l'Agence d'information du Burkina (AIB).

L'armée burkinabè a expliqué que ces terroristes ont été neutralisés alors qu'ils s'apprêtaient à attaquer la population et les Forces de défense de la localité de Kantchari, selon l'AIB.

L'opération coordonnée avec les vecteurs aériens a permis d'anéantir le groupe de terroristes, éliminant plus d'une centaine de terroristes et contraignant les survivants à fuir, abandonnant un important stock d'armes de tous calibres, a précisé l'AIB.

Depuis plusieurs semaines, les Forces de défense et de sécurité burkinabè ont multiplié les opérations contre les groupes terroristes.

SOUDAN

Au moins 63 personnes meurent de malnutrition en une semaine au Darfour

Au moins 63 personnes sont mortes de malnutrition en une semaine à el-Facher (Darfour), dans l'ouest du Soudan, assiégée par les Forces de soutien rapide (FSR), en conflit avec l'armée depuis avril 2023, a indiqué dimanche le ministère de la Santé.

Soixante-trois personnes sont mortes de malnutrition depuis le 3 août (...), la plupart sont des enfants et des femmes", a déclaré aux médias un responsable du ministère, précisant que ce bilan ne concerne que les personnes ayant pu atteindre l'hôpital.

El-Facher, capitale du Nord-Darfour, est assiégée depuis plus d'un an par les FSR. En avril, une attaque contre le camp de déplacés de Zamzam, en périphérie d'el-Facher, a provoqué un exode massif de civils vers cette ville.

Entré dans sa troisième année, le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, déraciné des millions d'habitants et provoqué ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde".

P A L E S T I N E

GHAZA : « CIBLER LA VÉRITÉ » L'ONJA condamne le massacre des journalistes palestiniens par l'occupation sioniste

Le monde de l'information est une fois de plus en deuil. Ce dimanche soir, près de l'hôpital al-Shifa, à l'ouest de Ghaza, cinq journalistes palestiniens ont été tués dans une frappe aérienne israélienne qui a pulvérisé leur tente de travail.

Par Abed Meghit

Tous portaient gilets et casques marqués PRESS. Tous exerçaient ce devoir universel. L'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) a dénoncé, ce lundi, un crime de guerre délibéré, « perpétré en violation flagrante des lois et conventions internationales protégeant les professionnels de la presse ».

Dans un communiqué empreint de gravité, l'ONJA dénonce « un nouvel acte barbare contre la voix du droit et de la vérité » et appelle à une mobilisation internationale immédiate. Dont le dernier crime : cinq vies brisées, les victimes ont été identifiées : Anes el Charif, 28 ans, correspondant d'Al Jazeera Mohamed Qreigh, correspondant, Ibrahim Zaher, cameraman Mohammed Noufal, cameraman et Moamen Aliwa, cameraman.

Selon des témoins, l'attaque a été précédée d'un survol à basse altitude, comme si l'avion repérait précisément la cible. Quelques minutes plus tard, la tente installée par les journalistes pour préparer un direct a été frappée de plein fouet. « J'ai entendu l'avion... puis une explosion qui m'a projeté contre un mur.

Quand je me suis relevé, tout était en feu », témoigne un photographe rescapé,



le visage couvert de poussière. « On voyait encore les casques PRESS au milieu des flammes », ajoute un autre survivant, incapable de retenir ses larmes.

Un schéma meurtrier récurrent

L'ONJA souligne que ce drame n'est pas isolé. Depuis le début de l'occupation, plus de 140 journalistes palestiniens ont été tués, souvent dans des circonstances laissant peu de doute sur le caractère intentionnel des attaques. En mai 2022, la journaliste vedette Shireen Abu Akleh tombait à Jénine, abattue d'une balle à la tête malgré un équipement clairement identifié.

En 2021, des frappes israéliennes avaient rasé la tour abritant les bureaux d'Al Jazeera et de l'Associated Press à Ghaza. Pour l'ONJA, cette frappe marque une escalade : elle a visé un groupe de journalistes parfaitement identifiées, à proximité d'un centre médical, en pleine mission professionnelle.

Violation du droit international

Cette attaque contre des journalistes viole : La Convention de Genève et ses protocoles additionnels, La Résolution 2222 du Conseil de sécurité de l'ONU (2015) protégeant les journalistes en zones de conflit, L'article 19 de la Décla-

ration universelle des droits de l'homme garantissant le droit à l'information. « Tuer un journaliste, c'est tenter d'assomoir la vérité. Mais aucune bombe ne pourra effacer leurs images, leurs mots, leurs témoignages », martèle l'ONJA.

Appel à la justice internationale

L'organisation algérienne appelle les instances internationales à : Ouvrir une enquête indépendante sur cette frappe, Traduire les responsables devant la Cour pénale internationale, Mettre en place un mécanisme permanent de protection pour les journalistes en zones de guerre. Elle invite également les syndicats et fédérations de presse du monde entier à rompre le silence, à organiser des campagnes de sensibilisation et à exiger des sanctions concrètes contre les auteurs de ces crimes.

Une voix qui défie le silence

En concluant son communiqué, l'ONJA réaffirme que les journalistes tués à Ghaza sont désormais les témoins éternels de la vérité qu'on a voulu étouffer. Leurs images, leurs mots et leurs sacrifices continueront de nourrir la mémoire collective et de rappeler au monde que la liberté d'informer est indissociable de la liberté des peuples.

Le Hamas souligne aussi que "le silence de la communauté internationale a encouragé l'occupation à continuer de tuer des journalistes en toute impunité".

Il a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à "condamner ce crime, à mettre fin aux violations, et à poursuivre les dirigeants de l'occupation pour leurs crimes contre l'humanité".

Le mouvement Hamas a insisté sur le fait que "ces crimes barbares répétés contre les journalistes palestiniens, et en particulier ce dernier massacre, nécessitent une large mobilisation des journalistes et professionnels des médias du monde entier, afin de dénoncer l'occupation et ses crimes et élever la voix de la vérité qu'on tente de faire taire".

Ghaza: le Hamas condamne l'assassinat de six correspondants de presse dans un raid sioniste

Le mouvement de résistance palestinien, Hamas, a condamné l'assassinat de six correspondants de presse dans un raid de l'armée de l'occupation sioniste survenu près de l'hôpital Al-Shifa, à l'ouest de la ville de Ghaza.

Tard dans la soirée de dimanche, les correspondants de la chaîne qatarie Al Jazeera, Anas Al-Sharif et Mohammed Qreigh, ainsi que trois autres membres de l'équipe de la chaîne, sont tombés en martyrs lors d'un bombardement sioniste ciblant une tente de journalistes près de l'hôpital Al-Shifa, dans le nord de la bande de Ghaza.

Lundi, un sixième journaliste, Mohammed Al-Khaldi, a succombé à ses blessures de la veille, portant à 238 le nombre de journalistes palestiniens

tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste en octobre 2023. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le mouvement Hamas a pleuré la perte des "martyrs tombés lors du raid sur la tente des journalistes à l'hôpital Al-Shifa". Il s'agit, selon le Hamas, de "la plus vaste campagne de ciblage de journalistes au monde", précisant que "cette opération a été précédée de menaces directes contre les victimes, dans le but de faire taire la voix de la vérité".

Le mouvement a également déclaré que "le ciblage continu des journalistes dans la bande de Ghaza est un message de terreur criminelle adressé au monde entier, et un signe de l'effondrement complet du système de valeurs et de lois internationales".

Plus de 660 Palestiniens arrêtés en Cisjordanie occupée en juillet dernier

Plus de 660 arrestations de Palestiniens ont été enregistrées en Cisjordanie occupée, y compris à Al-Qods occupée, par les forces d'occupation sionistes au cours du mois de juillet dernier, ont indiqué les institutions de prisonniers palestiniens.

Ces arrestations portent à plus de 18.500 le nombre de Palestiniens arrêtés depuis le début de la guerre génocidaire sioniste en octobre 2023.

Trente-neuf (39) enfants et 12 femmes comptent parmi les 662 arrestations, ont précisé la Commission pour les affaires des prisonniers palestiniens et des prisonniers libérés, le Club des prisonniers palestiniens et la Fondation Addameer pour la prise en charge des prisonniers et les droits humains, dans un rapport

repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Selon le document, 570 femmes palestiniennes et environ 1.500 enfants ont été arrêtés sur le total des 18.500 arrestations depuis octobre 2023 en Cisjordanie occupée.

Ces chiffres incluent ceux dont la détention a été maintenue par l'occupation sioniste et ceux qui ont ensuite été libérés, alors que le nombre de détenus de la bande de Ghaza a, à lui seul, été estimé à des milliers depuis le début du génocide contre l'enclave palestinienne.

Les institutions ont ajouté que les forces d'occupation poursuivaient leurs campagnes d'arrestations systématiques en Cisjordanie occupée, parallèlement à l'escalade de l'agression coloniale dans

les villages et villes, ce qui a contribué à augmenter le rythme des arrestations.

L'occupation a également continué à étendre le recours à la détention administrative, en émettant des centaines d'ordres ciblant même les prisonnières palestiniennes et les enfants, sous prétexte de "dossier secret".

Selon les mêmes sources, le nombre des détenus administratifs s'élève à 3.613, dont plus de 80 enfants et huit femmes prisonnières.

Le ciblage des journalistes et des personnels des médias a lui aussi augmenté en juillet, entraînant une hausse du nombre d'arrestations ou de détentions de journalistes depuis le début du génocide qui a atteint plus de 195, dont 50 qui sont toujours en détention.

La Nouvelle-Zélande prendra une décision sur la reconnaissance officielle d'un Etat palestinien en septembre

Le gouvernement néo-zélandais se prononcera en septembre sur la reconnaissance officielle d'un Etat de Palestine, a déclaré lundi le ministre des Affaires étrangères Winston Peters.

"Le gouvernement évaluera soigneusement sa position au cours du mois prochain sur la reconnaissance d'un Etat de Palestine", a indiqué M. Peters, cité par un communiqué du gouvernement.

La Nouvelle-Zélande prendra sa décision après une évaluation minutieuse, guidée par ses propres principes, valeurs et intérêts nationaux, a-t-il précisé, ajoutant : "La Nouvelle-Zélande a clairement indiqué depuis un certain temps que notre reconnaissance d'un Etat palestinien est une question de 'quand', et non de 'si'." "La catastrophe humanitaire à Ghaza est, à juste titre, au cœur de l'agenda mondial", selon M. Peters, expliquant qu'il avait présenté un exposé oral au cabinet sur la question, une discussion approfondie étant prévue en septembre.

La Nouvelle-Zélande, "partisan de longue date de la solution à deux Etats et de l'autodétermination palestinienne", continuera de faire pression en faveur d'un cessez-le-feu, a-t-il poursuivi.

Le ministre des Affaires étrangères présentera la position de la Nouvelle-Zélande lors de la Semaine des dirigeants des Nations Unies à New York fin septembre.

L'Australie va reconnaître l'Etat de Palestine en septembre (PM)

L'Australie reconnaîtra officiellement l'Etat de Palestine lors de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre, a annoncé lundi le Premier ministre Anthony Albanese.

Lors d'une conférence de presse au Parlement à Canberra aux côtés de la ministre des Affaires étrangères Penny Wong, M. Albanese a déclaré que l'Australie reconnaîtra le "droit" au peuple palestinien à avoir "son propre Etat".

"Une solution à deux Etats représente le meilleur espoir de l'humanité pour briser le cycle de violence au Moyen-Orient et mettre fin au conflit, aux souffrances et à la famine à Ghaza", a-t-il affirmé.

M. Albanese a précisé que son cabinet s'était réuni lundi matin et avait approuvé cette décision de reconnaissance d'un Etat palestinien, s'inscrivant dans un "effort mondial coordonné" visant à donner un élan à la solution à deux Etats.

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut, lundi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection de la police de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques, précise l'agence Wafa qui cite des sources locales.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

APS

ORAN

La pièce "Othello le Jaloux" enchante le public sur le front de mer

La pièce de théâtre "Othello le Jaloux", présentée dimanche soir sur la place "Port Saïd" au niveau du front de mer au centre-ville d'Oran, a offert un véritable spectacle artistique mêlant l'éclat du théâtre de rue aux brises rafraîchissantes de l'été.

Mis en scène par Samir Bouanani, ce spectacle est une adaptation personnelle de la célèbre tragédie "Othello" de l'écrivain anglais William Shakespeare.

"Othello le Jaloux" a drainé un grand public, parmi les estivants, venu apprécier le talent de la troupe du théâtre de rue affiliée au Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, qui a livré une prestation colorée, empreinte des traditions des arts de rue.

L'interaction du public a été remarquable face à la virtuosité

des comédiens, suivant avec un grand intérêt l'évolution dramatique de cette œuvre, qui met en lumière les conséquences tragiques que peuvent engendrer la jalousie excessive dans le couple et le manque de confiance dans les relations conjugales.

Cette initiative culturelle, organisée par le Théâtre régional Abdelkader Alloula avec le soutien de l'APC d'Oran, s'inscrit dans une démarche de rapprochement du théâtre avec le public, tout en enrichissement la scène culturelle oranaise et en

animant la vie artistique durant la saison estivale, a souligné à l'APS le directeur du théâtre, Mourad Senouci.

Pour rappel, la pièce "Othello le Jaloux", produite en 2023 par le Théâtre régional, a déjà été jouée dans plusieurs wilayas, notamment Annaba, Skikda, Biskra et Tizi Ouzou, selon M. Senouci.

Il a également indiqué que la troupe de théâtre de rue se produira prochainement dans les rues de Mostaganem, à l'occasion du Festival du théâtre amateur.

GUELMA

Coup d'envoi du Festival culturel national de musique actuelle

Le coup d'envoi des soirées du 13^e Festival culturel national de musique actuelle a été donné, dimanche soir au théâtre romain de Guelma, suscitant l'enthousiasme du public qui a pu apprécier un répertoire musical varié, interprété par l'artiste Nadia Guerfi qui a imprimé une note contemporaine à des morceaux traditionnels anciens. La chanteuse a enflammé la scène lors de l'inauguration de ce festival qui se poursuivra jusqu'au 13 de ce mois dans un théâtre romain qui peut accueillir plus de 4.000 personnes, et qui était, dimanche soir, bondé de spectateurs venus profiter de cet événement avec lequel la ville de Guelma renoue après 3 ans d'absence. Nadia Guerfi a

commencé par interpréter la chanson "C h e d d o u baadh'koum ya ahl Filastine" (serrez-vous les coudes, habitants de Palestine) en signe de solidarité avec les frères palestiniens de la bande de Gaza, soumis au blocus, au génocide et à toutes sortes de pratiques inhumaines par l'occupant sioniste. Elle a poursuivi son spectacle avec des chansons traditionnelles appartenant à différents genres, auxquelles elle a ajouté une touche mélodique moderne, provoquant une belle interaction de l'assistance qui a repris en chœur les paroles et dansé sur des rythmes endiablés, en particulier lorsqu'elle a interprété "Sab Errachache" (immortalisée par la re-

gretté Zoulikha), "Ya Ayni Nouhi" et l'indémoudable "Salah ya Salah". La soirée inaugurale du festival a également été marquée par le passage sur scène du célèbre groupe "Raina Rai", qui a tenu à célébrer ses 45 ans d'existence aux côtés du public guelmi, en interprétant plusieurs de ses "tubes" tels que "Ya Zina Diri Latay" et "Ya Rai'i Hakdha". L'artiste Salim El Chaoui a également imprimé sa signature lors de cette soirée à travers une sélection de chansons nettes puisées de ses albums, et que le public, notamment les jeunes, apprécient particulièrement.

Donnant le coup d'envoi de cette édition du festival, en sa qualité de représentant du ministre de la Culture

et des Arts, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi, a souligné que ce festival "offre l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine algérien et de le transmettre aux générations futures, et permet de découvrir de jeunes talents excellant dans différents genres musicaux.

La seconde soirée du festival (lundi), sera marquée selon le programme officiel de la manifestation, par des prestations des artistes Amir Mirvana, Cheb Kalal et Yacine "Tigre".

CINÉMA

Le film d'horreur "Evanouis" et la suite de "Freaky Friday" entrent en tête du box-office nord-américain

Le film d'horreur "Evanouis" et "Freaky Friday 2: Encore dans la peau de ma mère", sortis cette semaine, entrent directement en tête du box-office nord-américain, délogeant "Les Bad Guys" et les "Quatre Fantastiques", selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Déjà salué par la critique comme un "classique" du film d'épouvante, le thriller "Evanouis" se hisse à la première place avec 42,5 millions de dollars de recette pour ses premiers jours dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada.

À la 2^e place, c'est le retour, plus de 20 ans après, de la comédie "Freaky Friday" avec son 2^e volet "Encore dans la peau de mère", Disney remettant en scène la famille Coleman incarnée par la star Jamie Lee Curtis et Lindsay Lohan.

Résultat: vingt-neuf millions de dollars récoltés.

Ces première et seconde places dès leur premier week-end sont qualifiées respectivement d'"extraordinaire" et d'"excellente" par l'analyste de Franchise Entertainment Research, David Gross.

En troisième semaine d'exploitation, le nouvel opus de Marvel et Disney "Les Quatre Fantastiques: Premiers pas" - avec Vanessa

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ARABE D'ISTANBUL EN TURQUIE
Participation remarquable de l'Algérie

Le ministère de la Culture et des Arts participe au 10^e Salon international du livre arabe d'Istanbul, en Turquie, ouvert samedi, avec une exposition de près de 200 titres issus des publications du département de la Culture et des Arts et de plusieurs maisons d'édition nationales, selon un communiqué du ministère publié dimanche.

La participation de l'Algérie au Salon international du livre arabe d'Istanbul, considéré comme l'un des "plus importants salons internationaux du livre arabe", intervient dans le cadre de la stratégie du ministère de la Culture et des Arts, visant à "faire connaître le patrimoine culturel algérien et à promouvoir la création nationale au niveau international", précise le communiqué, ajoutant que le ministère de la Culture et des Arts "participe avec un pavillon officiel organisé par l'Entreprise Nationale des Arts Graphiques (ENAG)".

"Le pavillon algérien présente près de 200 titres, issus du ministère et de plusieurs maisons d'édition nationales, axés sur les arts, le patrimoine algérien et la littérature sous diverses formes, reflétant la richesse et la diversité de la scène culturelle algérienne", peut-on encore lire dans le communiqué.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le pavillon algérien a reçu la visite du gouverneur d'Istanbul, M. Davut Gül, et du président de l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, M. Mehdi Jemili, ainsi que des représentants d'organismes officiels turcs et des délégations médiatiques, qui ont unanimement salué la "qualité et l'importance de la participation algérienne".

Le pavillon algérien a également été visité par le héros palestinien Nael Saleh Abdellah Al-Barghouthi, doyen des prisonniers palestiniens et l'un des plus anciens détenus au monde pour avoir passé 45 ans dans les prisons de l'occupation sioniste barbare.

Il a exprimé sa "haute appréciation et sa grande reconnaissance pour les positions de l'Algérie et son soutien permanent et indéfectible à la cause palestinienne", ainsi que pour la "diplomatie de lutte qu'elle mène sans relâche dans diverses enceintes internationales".

Marquant pour la première fois sa présence au Salon international du livre arabe d'Istanbul, l'Algérie prend part à ce grand événement dans le cadre de la "nouvelle approche" adoptée par le ministère de la Culture et des Arts, visant à "intensifier la coopération culturelle internationale et à exploiter de telles plateformes pour faire connaître la culture algérienne ancienne et riche", conclut le communiqué.

Ouvert du 9 au 17 août, le 10^e Salon international du livre arabe d'Istanbul accueille plus de 300 maisons d'édition issues d'une vingtaine de pays.

BOUSSAËDA

Lancement du tournage du documentaire historique "Marvel au champ d'honneur"

Le premier tour de manivelle d'un documentaire historique intitulé "Marvel au champ d'honneur" a été donné dimanche à Boussaâda (M'sila), sous l'égide du ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits.

Dans une déclaration à l'APS, le metteur en scène Kaïs Ramoul a indiqué que cette œuvre raconte l'histoire véridique d'une citoyenne française prénommée Marvel installée en Algérie après son mariage à un jeune de la région de Doucen de la wilaya d'Ouled Djellal, qui avait fait sienne la cause algérienne et l'avait défendue par sa participation à la révolte d'El Amri et Bouchoucha durant la période de 1871 à 1876.

L'héroïne de cette histoire a contribué à l'écriture d'un des épisodes de la lutte algérienne contre le

colonialisme, et est demeurée au côté de son époux jusqu'à sa mort au terme d'un long parcours de combat.

De son côté, le comédien Hacène Benzerari a considéré que cette œuvre revêt une grande importance pour la mémoire algérienne au regard des événements évoqués survenus dans la région, estimant que pareils projets contribuent à la prise de conscience de la génération actuelle notamment les jeunes de l'ampleur des sacrifices consentis par leurs aïeux pour la patrie.

Une pléthore de comédiens participe à ce film dont Hacène Benzerari, Abdelbassat Khelifa, Mohamed Tahar Zaoui et Nora Benzerari.

Le tournage de ce film sera effectué sur plusieurs sites touristiques et historiques de Boussaâda.

Kirby, Pedro Pascal et l'une des stars de la série "The Bear", Ebon Moss-Bachrach - chute de son piédestal jusqu'à la troisième place avec tout de même 230 millions de dollars accumulés aux Etats-Unis et au Canada.

Il faut y ajouter 203 millions de dollars récoltés dans les cinémas à l'international.

"Les Bad Guys 2" de Dreamworks Animations et Universal - une comédie policière animalière pour tous les âges - tombent de la deuxième à la quatrième place, malgré de bonnes critiques, avec 43 millions de dollars de recettes au total en deux semaines.

Enfin, à la cinquième place on retrouve le remake d'une des comédies cultes des années 1980, "Y a-t-il un flic pour sauver le monde", cette fois avec Liam Neeson et Pamela Anderson. Trente-trois millions de dollars récoltés.

Voici le reste du top 10 avec les recettes du week-end:

6. "Superman" (7,8 millions de dollars)
7. "Jurassic World: Renaissance" (4,7 millions)
8. "F1 - Le film" (2,8 millions)
9. "Together" (2,6 millions)
10. "Sketch" (2,5 millions).

EDUCATION

Distinction des lauréats de l'IYRC 2025

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, a reçu lundi à Alger l'équipe nationale ayant participé, les 5 et 6 août courant en Corée du Sud, à la Compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (International Youth Robot Competition - IYRC 2025), indique un communiqué du ministère de l'Education nationale.

A cette occasion, les deux ministres ont félicité les membres de l'équipe pour cette "participation remarquable", saluant, par là même, "leurs efforts consentis pour honorer l'Algérie lors de cet événement scientifique, auquel ont participé plus de 30 pays", précise le communiqué.

Les deux ministres ont également appelé les lauréats à "poursuivre leurs efforts et leur créativité pour d'autres succès lors des prochaines échéances". Pour rappel, l'équipe nationale avait décroché trois médailles mondiales bien méritées.

Il s'agit de la médaille d'or pour le projet MEDICart, un robot intelligent offrant des solutions avancées dans le domaine des soins de santé grâce à la vision par ordinateur, de la médaille d'argent pour le projet ECOSORT, un robot écologique intelligent permettant le tri automatique des déchets et représentant un modèle de durabilité environnementale, et de la médaille de bronze pour le projet Smart Zoo, un système intelligent basé sur internet des objets pour la prise en charge des animaux.

Cette participation qualitative, s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre de la "vision stratégique du secteur de



l'Education nationale, visant à découvrir les jeunes talents scientifiques et à les accompagner, tout en encourageant l'innovation et en renforçant la présence de

l'Algérie au sein des espaces scientifiques régionaux et internationaux, conformément aux orientations et engagements du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de promouvoir l'excellence scolaire et la créativité en vue construire une école de qualité".

ESPACE

Retour sur Terre d'un équipage international après cinq mois dans l'ISS

Un équipage de deux astronautes américains, un cosmonaute russe et un Japonais est de retour sur Terre samedi après l'amerrissage réussi de la capsule Dragon de SpaceX au large de la Californie, selon le flux vidéo retransmis par l'entreprise spatiale. Les Américains Anne McClain et Nichole Ayers, le Russe Kirill Peskov, et

le Japonais Takuya Onishi ont passé près de cinq mois dans l'espace. Leur retour conclut la dixième mission de rotation d'équipage de la Station spatiale internationale (ISS) menée dans le cadre du programme Commercial Crew de la Nasa, créé pour succéder à l'ère de la navette spatiale en s'associant à l'industrie privée.

La capsule Dragon de l'entreprise SpaceX a amerré dans l'océan Pacifique à 08H34 heure locale (15H34 GMT) après s'être détachée la veille de l'ISS. Sa descente a été freinée par l'entrée dans l'atmosphère terrestre, puis par des parachutes.

La capsule devait ensuite être récupérée par un navire de SpaceX et une fois hissée à bord,

être enfin ouverte pour laisser les astronautes en sortir. Lors de leur séjour dans l'ISS, l'équipage baptisé Crew-10 a réalisé de multiples expériences scientifiques, étudiant la croissance de plantes ou encore la manière dont les cellules réagissent à la gravité. En mars, leur départ dans l'espace avait été particulièrement scruté car il devait

permettre le retour de deux astronautes américaines coincés dans l'espace depuis neuf mois. Initialement partis pour une mission de huit jours en 2024, Butch Wilmore et Suni Williams s'étaient retrouvés bloqués depuis juin dernier sur l'ISS en raison de défaillances sur le vaisseau Starliner qui les avait acheminés.

La fusée chinoise Longue Marche-12 lance de nouveaux satellites Internet

La Chine a lancé lundi une fusée porteuse Longue Marche-12, envoyant un groupe de satellites Internet dans l'espace.

La fusée a décollé à 18H21 du site de lancement spatial commercial de Hainan, dans la province insulaire méridionale de Hainan.

Elle a placé avec succès les charges utiles, le septième groupe de satellites Internet en

orbite basse, sur l'orbite pré-définie.

Selon le site de lancement, il s'agissait de la 587e mission des fusées Longue Marche.

Il s'agissait également du deuxième vol de la fusée Longue Marche-12.

Développée par l'Académie de technologie des vols spatiaux de Shanghai, la fusée Longue Marche-12 a effectué son pre-

mier vol le 30 novembre 2024.

La fusée Longue Marche-12 constitue un pilier des fusées commerciales chinoises, conçue pour transporter pas moins de douze tonnes sur une orbite terrestre basse et pas moins de six tonnes sur une orbite héliosynchrone de 700 kilomètres.

Il est destiné à renforcer les capacités du pays à accéder à

l'espace et à répondre aux besoins futurs en matière de réseaux satellitaires.

Les satellites nouvellement lancés ont été produits par GalaxySpace, une société spatiale commerciale basée à Pékin.

Dans un communiqué de presse, l'entreprise précise que tous ces satellites ont été fabriqués dans son usine intelligente, où les chaînes de

production s'appuient en grande partie sur des robots d'assemblage intelligents et sur des plates-formes logicielles avancées, telles que des systèmes de fabrication numériques et des systèmes d'essai globaux et automatisés, ce qui permet de réduire considérablement le cycle de développement.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE					
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BLIDA			وزارة السكن و العمران و المدينة ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية البليدة		
Département Maîtres d'Ouvrage BLIDA LE			دائرة التحكم في إنجاز المشاريع Réf.: N° 2516026044/D.G/2025		
N° d'identification Fiscale 0991 0901 9187 019					
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°71/2025					
Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacité minimales N°66/2025 lancée en date du 01/07/2025, par la loi relative aux marchés publics, relative à la réalisation des Travaux du RAR Y/C locaux commerciaux des 200 LPL à BOUGARA. Réparti en deux lots : lot I : 120/200 logts y/c locaux commerciaux-lot II : 80/200 logts. Wilaya de Blida Programme 1000 Logement -Année 2021., qu'après évaluation des Offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges en date du 14/07/2025, le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :					
Projet	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant corrigé de l'Offre financière (DA/TTC)	Délai	Critère de choix
la réalisation des Travaux du RAR Y/C locaux commerciaux des 200 LPL à BOUGARA. Réparti en deux lots : lot I : 120/200 logts y/c locaux commerciaux-lot II : 80/200 logts. Wilaya de Blida Programme 1000 Logement -Année 2021.	ETB/BOURAS WALID ayant le N° d'identification fiscale : 19228010136613902800	64 pts	636 710 132.20 DA	14 mois	Le seul préqualifié techniquement
Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission sectorielle du MHUV est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.					

Programme de la soirée

TF1 20:10

Les vengeances de maître Poutifard



À la retraite, Robert Poutifard (Christian Clavier), ancien instituteur à l'École des Bruyères pendant 37 ans, se retrouve face à son passé alors qu'il repense à ses années d'enseignement. Ses souvenirs sont marqués par quatre élèves mémorables qui ont profondément impacté sa carrière : Audrey Nabindibo, la cheffe charismatique du groupe, son acolyte Anthony Lecain, et les inséparables sœurs Camille et Mélanie Guillot, chacune apportant son lot de tracas et de défis. Heureusement, Robert peut compter sur le soutien inébranlable de Bouli, un ami fidèle qui l'aide à porter ce lourd poids émotionnel.

France 2 20:10

Les derniers secrets de l'humanité



Il y a deux millions d'années, les Homos erectus sortent d'Afrique. Infatigables, ils atteignent le Moyen Orient, l'Europe mais aussi l'Asie. Dans des paysages allant des steppes glacées jusqu'aux forêts tropicales, jusqu'à six espèces humaines ont cohabité. Sur plusieurs dizaines de milliers d'années, elles vont faire des inventions essentielles pour l'avenir de l'humanité. Un jour, Homos erectus parvient à maîtriser le feu. Dès lors, les humains marquent leurs différences avec tous les autres êtres vivants de la planète : ils savent dominer leur peur.

France 3 20:10

OPJ Saison 6



La découverte du corps d'Hélène Bertillon, directrice de base nautique unanimement appréciée, bouleverse la communauté locale. Menée par Jackson Bellerose, Kelly Kuwate et le major Valentin Ferrot, l'enquête collaborative entre police et gendarmerie dévoile rapidement des éléments troublants. Ils découvrent notamment de récentes accusations anonymes de pédophilie visant la défunte, et soulevant des questions sur ses relations avec un très jeune moniteur de kayak qui semble toujours sous son influence.

CANAL+ 20:06

La Pie voleuse



À Marseille, Maria (Ariane Ascaride), une sexagénaire au grand cœur, consacre sa vie à aider des personnes âgées en situation de dépendance en tant qu'auxiliaire de vie. Sa routine quotidienne est assombrie par les difficultés financières de son ménage. Son mari, Bruno (Jean-Pierre Darroussin), dont les années de travail au noir se soldent par une pension dérisoire, gaspille généralement son argent au jeu, plongeant le couple dans une spirale d'endettement.

6 20:10

Zone interdite



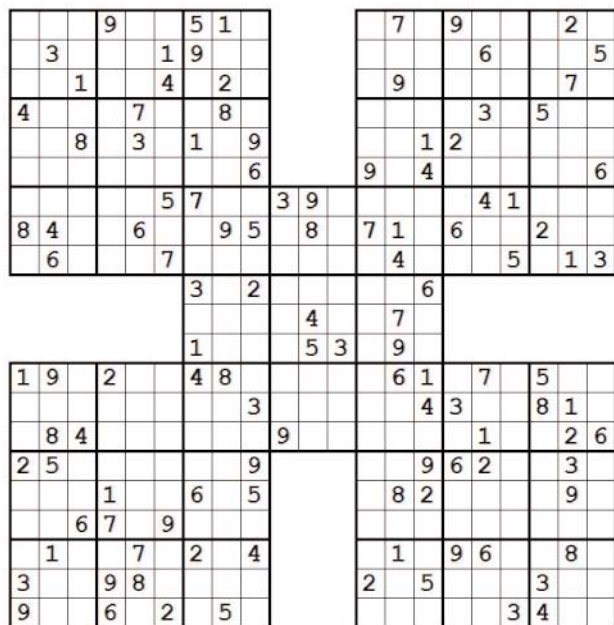
Deux îles méditerranéennes voisines, la Corse et la Sardaigne, attirent tous les ans des milliers de vacanciers. Afin de se préserver face à un afflux important de touristes, chacune a opté pour une méthode différente. La Corse a mis en place des restrictions qui touchent les visiteurs, mais aussi ses habitants. La Sardaigne accueille volontairement tous les touristes, risquant d'être confrontée au phénomène de surtourisme et de provoquer des tensions au sein de sa population qui en subit les conséquences. Il reste à savoir quelle stratégie s'avèrera finalement plus bénéfique.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2789

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Il faut parfois une grande intelligence pour ne pas comprendre»

Baltasar Gracian Y Morales

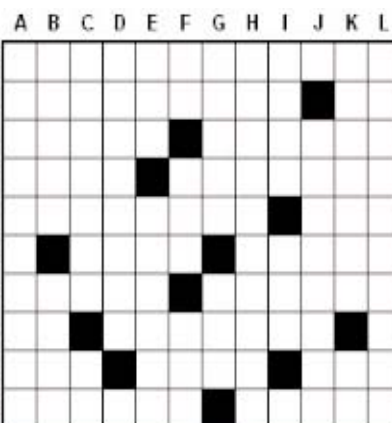


Mots croisés n°2789

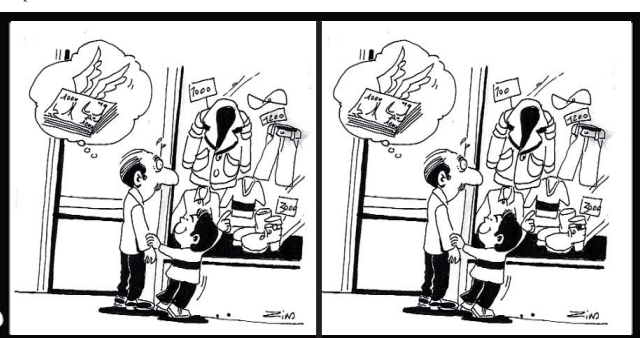
1 - Littérateurs obscènes
2 - Pincée - Sujet familier
3 - Affranchi - Installez à l'écart
4 - Déesse du mariage - Manque de résultat
5 - Copines du titi - Immensité
6 - Vitesse du marin - Montera qu'il fait des efforts
7 - Elle peut servir de canapé - Posai des carreaux
8 - Mot de choix - Bien entraînée
9 - Insère - Il ne sort pas sans sa voiture - Jamais reconnu
10 - Importants personnages - Examinez manuellement

Horizontalement :

A - Pour elle, ressasser ou retater c'est le bon mot
B - Passée sous silence - Cours en pointillé
C - Chantepleure - Élément numéro 22
D - Chambre pour les tout jeunes
E - Ferraille à Oslo - Durci par un bain
F - Mère des Titans - Mot de la fin - Fermette
G - Vestige - Larve
H - Acte de violence
I - Aide de matador - Voisin des mormons
J - Cherchèrent à polir
K - Raccourcira par le haut - C'est-à-dire bien diminué
L - Dames supérieures



Terreurs



[illegible]

Solution

[illegible]

TISSEMSILT

Les champions de Beni Meïda dominant la scène nationale des arts martiaux à Annaba

L'adrénaline, la fierté et l'émotion étaient palpables ce week-end à Tissemsilt, après la performance exceptionnelle réalisée par les jeunes et seniors du Club Chabab Beni Meïda des arts martiaux, lors du Championnat national organisé dans la ville côtière d'Annaba.

ABED MEGHIT

Véritables ambassadeurs sportifs de la wilaya, ces athlètes ont su, par leur talent et leur détermination, hisser haut les couleurs de la région de l'Ouarsenis sur la scène nationale. Sous les regards admiratifs des entraîneurs, des familles et des passionnés de sport, la délégation de Beni Meïda a offert un véritable festival de médailles. Pas moins de treize distinctions ont été glanées, dont une large majorité en or, confirmant ainsi la place de Tissemsilt comme vivier d'excellence dans les sports de combat.

Les rois et reines de l'or

Parmi les héros de cette époque sportive, six combattants se sont illustrés en décrochant la médaille d'or et le titre de Champion d'Algérie dans leurs catégories respectives : Bekheira Rachid Farouk (42 kg, cadets) médaille d'or, Younes Touhami (-62 kg) médaille d'or, Youcef Abdessamed (37 kg)

médaille d'or, Hellali Souhaib (65 kg, seniors) médaille d'or, Ayoub Achab (79 kg, seniors) médaille d'or, Abderrazak Mostapha (44 kg) médaille d'or.

Médailles d'Argent

Deux autres guerriers ont atteint la finale nationale, s'adjugeant la médaille d'argent et le titre de Vice-champion d'Algérie : Chaari Djallal (-44 kg) Médaille d'argent, Abdelkader Mostapha (88,4 kg, seniors) Médaille d'argent

Le bronze du courage

Enfin, cinq athlètes complètent ce palmarès de prestige en ramenant à la maison la médaille de bronze, symbole de persévérance et de combativité : Mokadem Imad Eddine (-40 kg) Médaille bronze, Zakaria Mostapha (44 kg) Médaille bronze, Ramous Hamza (70,3 kg) Médaille bronze, Moussaoui Younes (-40 kg) Médaille bronze et Meslem Fawzi Mohamed (Médaille bronze).



Fierté et encouragements

À l'annonce de ces résultats, les félicitations ont fusé de toutes parts. Dans un message empreint de joie et de reconnaissance, le responsable du club a tenu à saluer la performance et l'engagement de ses protégés : « Je félicite chaleureusement nos champions pour ces exploits mémorables. Continuez à faire preuve

d'énergie, de discipline et de passion afin d'atteindre les plus hauts sommets. Vous avez fait honneur à notre wilaya et au sport algérien tout entier. Mon soutien reste total pour vous accompagner dans vos futures compétitions », a-t-il affirmé.

Cap sur de nouvelles victoires

Portés par cet élan de succès, les athlètes du Club Chabab

Beni Meïda préparent déjà leurs prochaines échéances. Leur ambition est claire : continuer à briller sur les tatamis, décrocher de nouveaux titres et inscrire définitivement Tissemsilt sur la carte nationale « voire internationale » des arts martiaux. Avec cette moisson impressionnante de médailles et un esprit d'équipe à toute épreuve, le club ne se contente pas d'écrire une page de sport, il signe un chapitre d'histoire pour toute une région.

BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (U16) 1^{RE} J
l'Algérie s'impose d'entrée face à l'Egypte (76-74)

La sélection algérienne masculine de basket-ball des moins de 16 ans (U16), s'est imposée face à son homologue égyptienne 76-74 (mi-temps : 27-27), en match comptant pour la 1^{re} journée du Championnat arabe des nations de la catégorie, disputé dimanche soir à la salle du stade international du Caire. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 13-14, 14-13, 12-18, 37-29. Dans les deux autres matchs, disputés un peu plus tôt dans la journée, la Tunisie s'est imposée face au Koweït (78-41), alors que le Bahreïn a dominé le Qatar (90-58). Les basketteurs algériens enchaîneront lundi contre le Bahreïn, avant d'affronter la Tunisie, mardi. Pour le compte de la quatrième journée, programmée jeudi, le Cinq national sera opposé au Qatar, avant de boucler la première phase de compétition face au Koweït, vendredi. Le tournoi masculin du Championnat arabe de la catégorie regroupe six équipes, dont les deux premiers au classement joueront la finale, programmée dimanche 17 août. La 22^e édition du Championnat arabe des nations (U16, garçons et filles) se disputera du 10 au 17 août 2025 dans la capitale égyptienne.

APS

VOLLEYBALL - MONDIAL FÉMININ U21 (GR. C- 4E J)
Défaite de la sélection algérienne face à la Pologne (0-3)

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée face à son homologue polonaise 3 à 0 (20-25, 17-25, 13-25), lundi à Surabaya

en Indonésie, pour le compte de la quatrième journée du groupe C du Mondial féminin de volley-ball des moins de 21 ans (U21). C'est la quatrième défaite de suite

des jeunes algériennes au Mondial-2025, après celles concédées lors des trois premières journées face à la République Tchèque, la Turquie et l'Italie sur le même score (0-3). Dans les autres rencontres du groupe C, l'Italie a battu l'Egypte (3-0) et la Turquie s'est inclinée au tie-break face à la République Tchèque (3-2). Les joueuses du coach national, Yacine Djelloul, joueront leur dernier match de poule face à l'Egypte, mardi 12 août (07h00). Le rendez-vous mondial en Indonésie regroupe 24

sélections réparties en quatre groupes de six pays. Selon la formule de compétition, les quatre premiers de chaque poule se qualifieront en huitièmes de finale, alors que les autres équipes joueront les matchs de classement (17^e-24^e places). La sélection algérienne féminine des moins de 21 ans (U21) avait composé son billet au Mondial d'Indonésie à la faveur de sa médaille de bronze décrochée lors du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputée en août 2024 en Tunisie.

HANDBALL - MONDIAL MASCULIN U19 (COUPE DU PRÉSIDENT - GR.III)
Défaite de l'Algérie face au Brésil (28-36)

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) s'est inclinée face à son homologue brésilienne sur le score 28 à 36 (mi-temps : 14-16), en match comptant pour la 1^{ère} journée du 'groupe III' de la Coupe du président du Mondial-2025 de la catégorie, disputé lundi au Caire. Dans l'autre rencontre de ce groupe la Croatie a battu la Guinée (39-23). Le sept national jouera son prochain match face à la Guinée mardi à

13h00, alors que le résultat du match contre la Croatie, joué samedi, reste acquis pour les Croates (35-29), tout comme le match Brésil - Guinée, remporté par les Brésiliens lors du 1^{er} tour (35-28). Coupe du président: Résultats des matchs du groupe III : Lundi 11 août: Croatie - Guinée 39-23 Algérie - Brésil 28-36 Classement Pts J 1. Brésil 4 2 -. Croatie 4 2 3. Algérie 0 2 -. Guinée 0 2. Reste à jouer (Mardi 12 août) : Croatie - Brésil (10h45) Algérie - Guinée (13h00).



LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION) L'USMA bat le SC Ben Arous (1-0) à Tabarka

L'USM Alger s'est imposée face au CS Ben Arous (Div.2 tunisienne), 1-0 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé dimanche à Tabarka (Tunisie), en vue de la prochaine saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football.

L'unique réalisation des "Rouge et Noir" a été l'œuvre de Guenaoui, à la 10e minute de jeu. L'entraîneur intérimaire Hadj Adlène, a opté pour une large revue d'effectif, en alignant deux équipes différentes, une pour chaque mi-temps. Il s'agit du deuxième test amical pour les Algérois, après celui remporté jeudi face au CS Bizerte (Div.1 tunisienne), sur une réalisation de Benzaza (89e). A pied d'œuvre depuis lundi dernier à Tabarka, le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2025, disputera un ou deux autres matchs de préparation, avant son retour au pays. En matière de recrutement, le club de Soustara a assuré jusque-là l'arrivée de trois recrues : défenseur international camerounais



Che Malone Junior (ex-Simba SC/ Tanzanie), le milieu offensif Mohamed Bouderbala (ex-USM El Harrach), et le milieu défensif Zakaria Draoui (ex-MC Alger). Cepen-

dant, l'USMA est toujours à la recherche d'un entraîneur en chef. L'USMA qui a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 7e place au classement du championnat, en compagnie du MC

Oran et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun, a sauvé sa saison en remportant la Coupe d'Algérie, pour la 9e fois de son histoire, aux dépens du CR Belouizdad (2-0).

LIGUE 1 - ES MOSTAGANEM Le gardien Raïs M'Bolhi arrive

Le gardien de but international algérien, Raïs M'Bolhi, a rejoint, dimanche, l'effectif de l'ES Mostaganem pour éventuellement s'engager avec ce club de Ligue 1 de football, a indiqué la direction de ce dernier.

Le portier de 39 ans devrait signer son contrat avec les "Haouata", dans les prochaines heures, après avoir "tout conclu" avec le président de cette formation, selon l'entraîneur Nadir Leknaoui. Une photo, publiée sur la page facebook officielle de l'ESM, montre M'Bolhi avec le capitaine de l'Espérance Djamel Benlamri à l'hôtel où résident les Vert et Blanc à Sétif pour effectuer leur deuxième stage



d'intersaison. M'Bolhi et Benlamri avaient participé, en 2019, au deuxième sacre africain de la sélection algérienne ramené du Caire, rappelle-t-on.

Le futur keeper du club de l'Ouest du pays devrait vivre sa deuxième expérience dans le championnat algérien, lui qui est resté inactif depuis son départ du CR Belouizdad, il y a près d'une année et demie.

L'ESM, qui s'est difficilement maintenue parmi l'élite, la saison passée, a connu plusieurs changements au sein de son effectif au cours de l'actuel mercato estival. La composante de l'équipe ayant été changée à hauteur de 80 pour cent.

LIGUE 2 AMATEUR - PRÉPARATION L'USM Harrach à pied d'œuvre à Ain Draham (Tunisie)

L'USM Harrach a entamé son stage précompétitif dans la ville tunisienne d'Ain Draham, en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), a indiqué le club algérois sur ses réseaux sociaux.

Sous la conduite de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, la formation harrachie, qui s'est déplacée, dimanche vers la Tunisie, effectuera un stage de 12 jours, qui sera ponctué par des matchs amicaux, souligne le club dans son communiqué.

Côté recrutement, l'USM Harrach a prolongé le contrat de pas moins de sept joueurs cadres, à l'image des défenseurs Rabah Haddadou et Ibrahim Ferhat, le milieu défensif Mohamed Daoud, les attaquants Ayoub Chouki et Bilel Bensaha, Islam Belhadj et l'ancien gardien international, Faouzi Chaouchi (40 ans).

Le club algérois qui ambitionne de retrouver la Ligue 1 Mobilis a été également très active sur le marché des transferts, en recrutant le dé-



fenseur central chevronné, Nacereddine Khoualed (ex-US Biskra), le milieu de terrain Abdelkrim Zouari (ex-RC Kouba), l'ailier gauche Zakaria Hadj-Khelouf (ex-HB Chelghoum Laïd), le gardien Issam Tabarout (ex-IB Khemis El Khechena), Fouad Lachhab (ex-O Akbou), Lemnour Amara (ex-US Chaouia) et Bilel Amiri (ex-MSP Batna).

L'USMH a raté de très peu l'accès en Ligue 1 Mobilis, bouclant

la saison 2024-2025 (Gr. Centre-Est) à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), auteur d'une accession historique parmi l'élite. Selon le calendrier de la saison 2025-2026, dévoilé dimanche par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), l'USMH entamera le prochain exercice à domicile face au MC Saïda, à l'occasion de la première journée du groupe Centre-Ouest, prévue le samedi 6 septembre.

LIGUE 2 AMATEUR Démission du président du WA Tlemcen Samir Kendouci (club)

Le président du WA Tlemcen, Samir Kendouci, a présenté sa démission aux membres de l'assemblée générale lors de leur session ordinaire, tenue dimanche soir, a-t-on appris de ce club de Ligue 2 de football. La même source a précisé que cette décision a été prise par le concerné pour des "raisons de santé", ajoutant qu'une assemblée générale électorale devrait avoir lieu prochainement pour élire un nouveau président. Le président démissionnaire a pris, l'été dernier, ses nouvelles fonctions. Il a réussi à mener le WAT vers la Ligue 2 après avoir terminé champion du groupe Ouest. Il y a quatre saisons de cela, le "Widad" évoluait en Ligue 1, avant d'enregistrer deux relégations de suite en Ligue 2 puis en inter-régions en l'espace de deux années.

LIGUE 2 AMATEUR - TRANSFERTS Youcef Bechou rejoint l'USM El Harrach (Club)

L'USM

El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, a annoncé lundi le recrutement de l'attaquant Youcef Bechou, en provenance du club portugais SC Sao Joao de Ver.

Agé de 28 ans et comptant quatre sélections avec l'équipe nationale des U23, cet ailier droit avait fait ses classes à l'USM Alger, avec lequel il avait signé son premier contrat professionnel pendant la saison 2016-2017.

Par la suite, Bechou a rejoint le CR Belouizdad, où il a passé près de quatre ans, de fin 2017 à 2021, avant de rejoindre l'Olympique de Médéa pour une saison (de 2021 à 2022). Après quoi, ce joueur ambitieux a embrassé une carrière professionnelle au Portugal, où il a porté les couleurs de plusieurs clubs. Bechou avait commencé par jouer à Trofense, avant de rejoindre Anadia, puis le FC Amora, et enfin le SC Sao Joao de Ver, où il a évolué jusqu'en 2024, avant de se retrouver sans club.

Le joueur a donc décidé de rentrer en Algérie avec l'espoir de relancer sa carrière, et il a choisi l'USMH, qui ambitionne lui aussi de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis. Dirigé par l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, le club banlieusard a engagé plusieurs autres joueurs de qualité pendant ce mercato estival pour former une équipe solide, qui sera à la hauteur de ses ambitions. Parmi ces nouvelles recrues, l'ex-défenseur central de l'US Biskra, Nacer-Eddine Khoualed, l'ex-attaquant du RC Kouba Abdelkrim Zouari, l'ex-meneur de jeu de l'US Chaouia Amara Lemnaouer et l'ex-attaquant de l'Olympique Akbou, Fouad Lachehab.

La direction du club a procédé également à la prorogation du contrat de certains joueurs ayant déjà fait partie de l'effectif de l'an dernier et qui avaient donné satisfaction, notamment, Fawzi Chaouchi, Islam Belhadj et Bilel Bensaha. Pour rappel, l'an dernier, les Jaune et Noir avaient raté l'accession d'un cheveu, terminant à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire.

L'équipe se trouve actuellement en Tunisie, pour son deuxième stage de préparation d'intersaison et pendant lequel elle devrait disputer plusieurs matchs amicaux. L'USMH entamera la nouvelle saison dont le coup deenvoi sera donné le 6 septembre prochain, à domicile contre le MC Saïda.

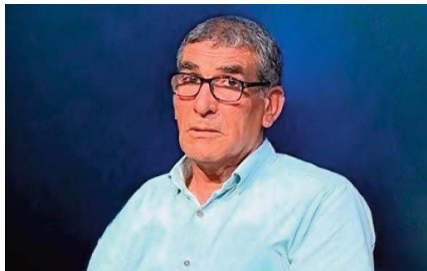
APS

INTER-RÉGIONS

Mohamed Hamri élu président du RC Relizane

Mohamed Hamri a été élu, dimanche soir, nouveau président du RC Relizane, lors de l'assemblée générale électorale de ce club pensionnaire du championnat inter-régions de football. Hamri, dont il s'agit de son deuxième passage à la tête du "Rapid" qu'il avait quitté en 2020, a été plébiscité à la majorité écrasante en collectant 27 des 31 voix exprimées dans cette opération. L'ancien-nouveau patron des "Vert et Blanc" s'est engagé, dans ses déclarations à la presse qui ont suivi son élection, de "tout faire pour remettre le club sur rails", fixant comme objectif principal "l'accession en Ligue 2 dès la saison prochaine". La formation de l'Ouest, rélogée de la Ligue 1 au troisième palier en l'espace de deux années (2020-2022), est plombée, depuis quelques saisons, par des problèmes d'ordre administratif et financier. Cette équipe a même failli, au cours de l'avant-précédent exercice, perdre sa place en Inter-régions. A cause des échecs à répétition qui ont marqué les assemblées générales électorales cet été, l'équipe n'a pas pu lancer sa préparation d'intersaison, malgré la nomination d'un nouvel entraîneur, à savoir Samir Boudjarane, par Abdelkader Haou, dont l'élection à la tête du club, il y a quelques semaines, n'a pas été validée par les instances concernées. Le "Rapid" devrait néanmoins commencer la préparation estivale "dans les prochaines heures", a assuré Mohamed Hamri, tout en promettant de renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs "de valeur". Le coup d'envoi du championnat inter-régions est prévu pour la mi-septembre prochain, rappelle-t-on.

FOOTBALL - ALGÉRIE

Décès de l'ancien international du NA Hussein Dey, Sid Ali Lazazi

L'ancien attaquant international algérien du Nasr Hussein Dey, Sid Ali Lazazi, est décédé lundi à l'âge de 68 ans, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Né le 20 septembre 1957 à Hussein Dey, Lazazi avait grandi dans le quartier mitoyen de La Glacière, et c'est au NAHD qu'il avait choisi de jouer au football. Un club de cœur, auquel il restera fidèle pendant toute sa carrière de joueur, entre 1977 et 1993.

Surnommé "El Raya", Lazazi évoluait comme milieu gauche, et beaucoup parmi les supporters des Sang et Or le considéraient comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du club.

Il a été vice-champion d'Algérie en 1982, puis vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1979, et finaliste de la Coupe d'Algérie 1982.

Sur le plan continental, il a été finaliste de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en 1978, toujours avec le NA Hussein Dey, et il compte deux sélections en équipe nationale.

en 1981 contre le Burkina Faso (7-0, 1-1) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 1982. A cette triste occasion, le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la grande famille du football national.

"C'est avec une profonde tristesse et une grande douleur que le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a appris le décès de l'ancien joueur international, feu Sid Ali Lazazi. En cette triste occasion, le président de la FAF, en son nom propre et au nom de tous les membres du bureau fédéral, présente ses plus sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à toute la famille du football algérien, en particulier au club Nasr Hussein Dey. Nous prions Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de lui ouvrir les portes de Son paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a écrit la FAF.

LIGUE UNE MOBILIS - ES SÉTIF Antoine Hey se penche sur le volet technico-tactique

La formation des Aigles Noir de Setif pour leurs second match de préparation face au lions de Chelif ont battu les protégés de Fouad Bouali par un score sans appel 4 but a 3 les coéquipiers de Akram Djahnit disputeront demain mercredi un match de préparation face au RC Kouba un pensionnaire de ligue deux Amateur.

F YANIS

Les poulains du technicien Antoine Hey qui avaient fait sensation face au nouveau promu en ligue une Mobilis Etoile de Ben Aknoun qu'ils avaient battu sûr le score de un buts à zéro, veulent enchaîner et montrer qu'ils ont bien travaillé depuis la reprise des entraînements sous la houlette du technicien allemand Antoine Hey. Pour cette sortie face au pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le staff technique compte offrir du temps de jeu à l'ensemble de ses poulains.

D'ailleurs, il espère voir son nouveau maître de jeu, Akram Djahnin, étaler une nouvelle fois son talent. Il compte l'associer à Hamia et les autres attaquants pour choisir la meilleure combinaison possible sur laquelle il pourrait compter en championnat. Avant leur retour au pays programmé pour la fin de cette semaine, les gars d'Ain El Fouara auront un autre test amical à livrer face à l'USMA avant d'entrer au pays. Concernant le stage qui se déroule en terre tunisienne à Ain Draham, le premier responsable technique de la formation Setifienne a maintenu le volume horaire de travail tout en réduisant la



charge pour pouvoir travailler les aspects technico-tactiques avec des joueurs frais physiquement. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il a prévu des séances de récupération faites à base de bains glacés et d'exercices de relaxation.

Sur un autre plan, la direction va recevoir cette semaine trois joueurs qu'elle compte recruter. Pour le moment, et pour éviter toute surenchère, les dirigeants préfèrent encore taire les noms de ces éléments, en attendant la conclusion de leur recrutement. Ce fut également une bonne opportunité pour lui d'évaluer le degré de préparation de ses pou-

lains, et ce, à quelques encablures de l'entame du championnat de Ligue 1 Mobilis prévue le 21 août prochain.

Selon les échos qui nous sont parvenus, outre la prestation fort remarquable de l'ailier rwandais Abeddy Biramahire, qui a sorti un bon match avec à la clé trois buts, on a également évoqué la bonne production d'autres joueurs tels Hachemi Benslimane, Mohamed Boukema qui sont appelés à se déplacer pour le compte de la 1er journée du championnat ligue une à Khenchela pour en découdre avec la formation Khenchellie.

QUALIFS-MONDIAL FÉMININ U20

La sélection algérienne en stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine de football des moins de 20 ans (U20) a entamé dimanche un stage de préparation au Centre technique national, (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face au Sénégal, prévue en septembre prochain, dans le cadre du deuxième tour qualificatif à la Coupe du Monde U20 de 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Vingt-six (26) joueuses ont été convoquées par le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, dont sept évoluant à l'étranger. Le groupe a effectué en fin d'après-midi, sa première séance d'entraînement. Le stage se poursuivra jusqu'au 18 août prochain.

Le match aller face au Sénégal se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est pro-



grammée en Algérie, une semaine plus tard: 26, 27 ou 28 septembre 2025. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe.

Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026. Le 4e et dernier

tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai/ retour: 8, 9, 10 mai). L'Afrique sera représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne.

Trente-huit nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.

ESPAGNE

Sonia Bermudez nommée nouvelle sélectionneuse nationale

La Fédération espagnole de football a annoncé lundi la nomination de Sonia Bermudez comme nouvelle sélectionneuse de son équipe féminine, vice-championne d'Europe en juillet dernier.

L'ex-joueuse du FC Barcelone, qui entraînait jusqu'ici les U23, va succéder à Montse Tomé,

dont le contrat n'a pas été renouvelé par la RFEF, quelques semaines après la défaite en finale de l'Euro-2025 face à l'Angleterre aux tirs au but.

Tomé, ancienne adjointe de Jorge Vilda, avait pris les rênes de la sélection espagnole dans un contexte tendu en septembre 2023, lorsque ce dernier avait été licencié

pour son soutien à l'ex-président de la RFEF Luis Rubiales.

La Roja, championne du monde en titre, a connu des résultats mitigés sous ses ordres, avec une quatrième place aux Jeux olympiques 2024 et une Ligue des nations remportée en 2024 face à la France.



REAL MADRID

CAMAVINGA TOUCHÉ À LA CHEVILLE...

Une nouvelle blessure pour le milieu de terrain du Real Madrid Eduardo Camavinga (22 ans, 19 matchs et 1 but en Liga pour la saison 2024-2025). Plombé par des problèmes physiques lors de la saison 2024-2025, l'international français a été cette fois-ci victime d'une entorse de la cheville droite lors d'un entraînement, selon un communiqué officiel de la Maison Blanche ce dimanche. D'après les médias espagnols, l'ancien Rennais va rater le début de la saison en Liga avec une indisponibilité estimée à dix jours.

LIVERPOOL SLOT PRÉVIENT SES JOUEURS

Liverpool a investi plus de 300 millions d'euros sur le marché des transferts pour se renforcer et remodeler son effectif cet été, mais la saison a mal démarré avec une défaite face à Crystal Palace (2-2, 2-3 t.a.b.) lors du Community Shield ce dimanche. L'entraîneur Arne Slot a conscience que son équipe a besoin de temps avant de trouver ses marques, mais les Reds n'en ont justement pas : la reprise de la Premier League arrive à grands pas. "Après deux ans sans changement, nous avons investi beaucoup d'argent et je pense que c'est le bon moment pour apporter une nouvelle énergie. Nous avons perdu quatre titulaires et des joueurs qui ont beaucoup joué pour nous. Certains voulaient partir. En conséquence, nous avons recruté des joueurs comme Florian Wirtz et Hugo Ekitike. Ce sont des joueurs que nous avons recrutés pour beaucoup d'argent, mais ils savent gérer la pression. Ils ont tous les deux fait un bon match", a réagi le technicien néerlandais au micro de la BBC, avant de mettre en garde ses joueurs.

"Nous avons affronté une bonne équipe. Elle nous a donné du fil à retordre la saison dernière et l'a encore fait aujourd'hui. Mais concéder deux buts, c'est trop. (...) Nous devons nous assurer d'être prêts pour Bournemouth (15 août), puis nous avons Newcastle (25 août) à l'extérieur et Arsenal (31 août). Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point ces deux équipes sont bonnes", a conclu le coach des Reds.

MAN CITY SAVINHO, TOTTENHAM PROPOSE 50 M€

Tottenham négocie avec Manchester City pour obtenir l'ailier Savinho (21 ans, 29 matchs et 1 but en Premier League pour la saison 2024-2025). Le spécialiste du mercato

Fabrizio Romano précise que l'offre des Spurs pour le Brésilien s'élève à 50 millions d'euros, mais les Skyblues réclament davantage. La formation londonienne sait donc ce qu'il lui reste à faire, alors que le joueur semble plutôt emballé par la perspective de rejoindre les vainqueurs de la Ligue Europa.

MILAN ACCORD AVEC LE GENOA POUR DE WINTER

C'est attendu, et ce sera bientôt officiel : Koni De Winter (23 ans, 25 matchs et 3 buts en Serie A pour la saison 2024-2025) va quitter le Genoa pour rejoindre l'AC Milan à l'occasion de ce mercato estival, confirme Fabrizio Romano ce lundi. Le défenseur central, d'ores et déjà d'accord avec les Rossoneri, a vu les deux clubs s'entendre autour d'une indemnité de transfert à hauteur de 20 millions d'euros, bonus compris. L'international belge va signer un contrat à longue durée avec la formation lombarde, précise notre confrère.

BARCELONE LE DISCOURS D'UNITÉ DE TER STEGEN

Le conflit entre le FC Barcelone et son capitaine Marc-André Ter Stegen (33 ans, 8 matchs en Liga pour la saison 2024-2025), c'est de l'histoire ancienne. La hache de guerre a été définitivement enterrée dimanche à l'occasion du Trophée Gampel remporté face à Côme (5-0) : avant la rencontre, l'effectif a été présenté au public barcelonais, et le portier allemand a profité de l'occasion pour prononcer un discours d'unité.

"Je pense qu'il était important de régler cette question entre le club et moi, et il est temps désormais de regarder vers l'avenir. Nous sommes très impatients de commencer cette saison, qui sera très exigeante. Nous avons travaillé pour atteindre de nombreux objectifs. La saison dernière, nous avons pris beaucoup de plaisir et avons remporté trois titres très importants pour poursuivre cette histoire. De plus, nous avons maintenant de nouveaux visages et un visage bien connu, celui de Wojciech Szczęsny. Je tiens à leur souhaiter la bienvenue et à leur offrir mon soutien. Je suis là pour les aider. Avec ces recrues, nous allons être plus forts et je suis sûr qu'elles s'intégreront très bien dans ce vestiaire", a déclaré l'ancien de Mönchengladbach sous les applaudissements du public. Pour rappel, Ter Stegen va passer les trois prochains mois à l'infirmerie.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

HOMMAGE DE MOHAMED SIAD À CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

Un homme d'engagement, de vérité et de valeurs

C'est avec émotion et respect que Mohamed Siad, président du Conseil d'affaires Algéro-Sud-Coréen et vétéran du secteur des services et de la pièce de rechange automobile depuis plus de quarante ans, a tenu à rendre hommage au défunt Cherbal Abdelmadjid, plus connu sous le nom d'Antar, ancien directeur général du prestigieux journal national El Moudjahid.

Par Abed Meghith



À travers ce témoignage sincère et profond, c'est toute une génération d'entrepreneurs, d'intellectuels et de patriotes qui se reconnaît dans la mémoire d'un homme exceptionnel, à la croisée du journalisme engagé et de l'intégrité humaine.

Mohamed Siad est également président du Conseil d'administration du **groupe SIAD**, une société spécialisée dans les services et la rechange automobile, fondée en 1966 par son défunt père. Après avoir quitté la France, **M. Siad** a repris la société en 1982 à son retour en Algérie.

Une perte pour la nation, un vide pour les consciences

« Le décès de **Cherbal Abdelmadjid**, que nous appelions respectueusement **"ANTAR"**, a laissé un vide immense dans le paysage médiatique, mais aussi dans le cœur de ceux qui ont croisé son chemin », témoigne **Mohamed Siad**.

Plus qu'un directeur de presse, **Cherbal** était pour lui un homme de principes, un modèle de rectitude morale, une conscience professionnelle au service de l'information et de la vérité.

Dans une époque marquée par

les mutations du monde médiatique, il représentait la dernière génération des journalistes bâtisseurs, ceux qui considéraient le métier comme un sacerdoce au service du peuple et de la patrie.

« Il ne rédigeait pas seulement des articles, il écrivait l'histoire contemporaine avec l'encre de l'honnêteté, du patriotisme et du courage », affirme **M. Siad**.

Un espace de dialogue vivant : le Forum d'El Moudjahid

Parmi les nombreux legs laissés par le défunt **Cherbal Abdelmadjid** dit **ANTAR**, l'un des plus symboliques demeure sans doute la création du Forum d'El Moudjahid, un espace d'échange, de débat, et de confrontation des idées qu'il a mis en place au sein du journal.

Ce forum, voulu par lui comme un pont entre les acteurs de la société civile, les institutions, les opérateurs économiques et les médias, est encore aujourd'hui vivant et actif, preuve de sa pertinence et de la solidité de sa vision.

« J'ai eu l'honneur d'y être invité à plusieurs reprises », confie **Mohamed Siad** avec émotion. « Il m'y accueillait toujours avec considération et bienveillance. C'était un lieu de parole libre, structurée, où chacun pouvait s'exprimer dans le respect de l'autre. Grâce à **ANTAR**, ce forum a permis de rapprocher le monde économique du monde journalistique, dans une dynamique constructive. »

Une rencontre entre deux mondes : l'économie et la presse

Dans les années 1990, **Mohamed Siad**, alors en pleine expansion dans le domaine des services automobiles, croisait régulièrement la route de **Cherbal** dit **ANTAR** lors d'événements économiques, de forums, ou encore de rencontres bilatérales organisées par le Conseil d'affaires.

« Il écoutait les chefs d'entreprise avec attention, sans jamais juger. Il avait cette rare capacité à traduire les préoccupations économiques en enjeux citoyens. C'est ce qui faisait de lui un journaliste à part, un acteur du développement national, bien au-delà des colonnes de son journal. » Pour **Mohamed Siad**, cette proximité entre l'économie réelle et le monde de la presse incarnée par **Cherbal** était la preuve d'une intelligence sociale et institutionnelle remarquable.

Il comprenait les mécanismes de l'investissement, les attentes des opérateurs, et surtout, les défis systémiques de l'Algérie. Il ne se contentait pas de couvrir les faits : il les analysait, les interrogeait, les inscrivait dans une perspective nationale.

Un homme de dignité, discret mais décisif

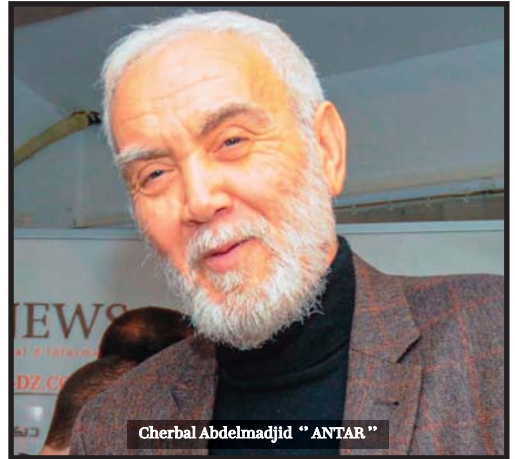
Selon le témoignage de **M. Siad**, **ANTAR** était aussi un homme de discrétion, qui « n'avait pas besoin de hausser le ton pour se faire entendre ». Dans les coulisses des grands événements, il avançait calmement, posément, mais toujours avec une lucidité tranchante.

« Il avait cette manière rare de peser ses mots, de parler peu, mais juste. Et quand il s'exprimait, tout le monde écoutait. Parce qu'on savait que ses paroles portaient le poids d'une grande sagesse. »

« Sa posture n'était jamais celle de l'apparat ou de l'autorité formelle, mais celle de l'homme debout, fidèle à ses idées, loyal envers ses principes, et profondément attaché à son pays. »

Un legs moral pour les générations futures

Mohamed Siad tient à rappeler que le nom de **Cherbal Abdelmadjid** ne doit pas seulement être associé à une époque ou à une



institution, mais bien à un état d'esprit, un héritage moral. « Nous devons transmettre à nos jeunes ce que cet homme représentait : la vérité comme boussole, l'écoute comme méthode, le service de la nation comme finalité. »

Il évoque également leur dernière rencontre : « Il m'avait confié, dans une conversation intime, son inquiétude face à l'évolution des pratiques médiatiques, à la superficialité croissante des débats, à la perte du sens de la responsabilité dans la parole publique. »

Mais il restait confiant. Il croyait en l'Algérie. Il croyait en la jeunesse. Il croyait encore que des journalistes sincères sauraient un jour reprendre le flambeau. »

Un monument silencieux de la presse algérienne

À travers cet hommage, **Mohamed Siad** nous rappelle que **Cherbal Abdelmadjid** dit **ANTAR** était bien plus qu'un directeur de journal. Il était un intellectuel lucide,

un patriote discret, un compagnon de route pour les bâtisseurs de l'Algérie moderne.

Sa disparition est une perte immense, mais son souvenir demeure une source d'inspiration. Pour ceux qui l'ont connu, il restera à jamais **ANTAR** : droit, juste, engagé.

Pour ceux qui ne l'ont pas croisé, qu'ils sachent qu'il a existé un homme dans ce pays, un journaliste intègre, qui a su faire de sa plume une arme de construction et de sa vie un exemple.

Ainsi, l'hommage à **Cherbal Abdelmadjid** dit **ANTAR**, enrichi par les nouvelles informations et l'expérience de **Mohamed Siad**, rend hommage non seulement à son engagement en tant que journaliste, mais aussi à sa vision et à son impact durable à travers le Forum d'El Moudjahid, qui continue d'exister aujourd'hui grâce à son héritage.

Qu'Allah lui fasse miséricorde et l'accueille dans Son vaste paradis. »

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie appelle à la création d'un mécanisme onusien dédié à la sécurité maritime

L'Algérie a appelé, lundi depuis New York, à mettre en place un mécanisme relevant des Nations unies dédié à la sécurité maritime, tout en préconisant de soutenir les pays en développement en vue de renforcer leurs capacités juridiques et institutionnelles liées à ce domaine.

"Nous pensons qu'il est temps d'envisager la création d'un mécanisme des Nations unies dédié à la sécurité maritime", a indiqué le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la sécurité maritime.

"Un tel organe pourrait contribuer à coordonner les interventions rapides, faciliter le partage d'informations et améliorer la coopération entre tous les acteurs concernés. Cela devrait se faire en partenariat étroit avec les acteurs régionaux", a-t-il précisé.

"En tant que pays doté d'un long littoral méditerranéen et profondément at-

taché à la stabilité régionale et mondiale, l'Algérie soutient fermement tous les efforts visant à mieux protéger nos espaces maritimes contre les activités illicites qui menacent la sécurité, l'économie et la souveraineté des Etats côtiers", a-t-il mentionné.

"Nous sommes convaincus que les cadres régionaux existants, tels que la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050 de l'Union africaine, offrent une base solide.

Pour être pleinement efficaces, ces mécanismes doivent être renforcés grâce à un financement plus important, un renforcement des capacités et une coopération plus étroite entre les marines et les garde-côtes régionaux", a-t-il affirmé.

M. Bendjama a estimé, dans le même contexte, qu'une meilleure coordination sur le terrain est "essentielle pour lutter contre les menaces communes telles que la piraterie, le trafic d'armes et de drogue, la pêche illégale et le trafic de



migrants". Il a fait remarquer que l'amélioration de la sécurité maritime exige également une "meilleure collaboration", assurant que cela "inclut des exercices navals conjoints, l'harmonisation des cadres juridiques et la mise en œuvre d'outils de surveillance partagés".

A cet égard, l'Algérie "voit un fort potentiel dans les nouvelles technologies, notamment la surveillance par satellite, l'intelligence artificielle et le big data, pour améliorer la détection précoce et soutenir les interventions en temps réel

face aux activités maritimes suspectes", a souligné M. Bendjama. Concernant la piraterie, "nous devons garder à l'esprit que la sécurité en mer commence souvent sur terre. Il reste essentiel de s'attaquer aux causes profondes, comme la pauvreté, les conflits et la faiblesse de la gouvernance", a soutenu le représentant de l'Algérie, affirmant que toute stratégie durable de sécurité maritime devait s'accompagner d'efforts de développement visant à favoriser la résilience des communautés côtières.

"L'Algérie réaffirme son ferme soutien à une architecture de sécurité maritime inclusive, coopérative et tournée vers l'avenir.

Nous sommes prêts à collaborer avec tous les Etats membres pour garantir la sécurité de nos mers, la résilience de nos partenariats, sur la base du principe de solidarité, et la protection de notre patrimoine océanique pour les générations futures", a conclu M. Bendjama.

APS